



Projet Social 2023 - 2025

Espace Socio-Culturel Temps Libre

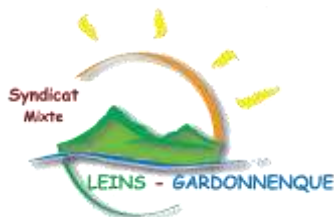


TABLE DES MATIÈRES

Préambule	4
Présentation du porteur de Projet	5
Evaluation du projet 2021 - 2022	7
Une année particulière	8
La mission Accueil prend sa place	9
La gouvernance de l'association	10
Les orientations	13
Le diagnostic	19
La continuité du diagnostic précédent	19
Quelques données du territoire	19
Le grand changement - la démarche CTG	22
Les attentes / besoins de la population	23
Menaces, Opportunités, Forces et Faiblesses	24
Le projet action globale de coordination	25
Les rappels réglementaires	25
La démarche participative	27
Les axes	27
Les Moyens	31
Les équipements	36
La communication autour du projet	38
Le projet famille	39
Les besoins repérés	39
La nécessaire fonction transversale	42
La posture du référent famille	42
Les Moyens de la PS Acf	44
Les axes	46
Les actions	49
Pôle Artistique Culturel et Sportif	49
Pôle famille	49
Pôle Petite Enfance / Enfance et Jeunesse	49
Pôle Accueil	49
Les annexes	57
La gouvernance	59
Eléments de communication	60
Le glossaire	61



Relais Loisirs Handicap 30



FDVA FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE



CHARTRE HANDICAP VACANCES & LOISIRS NON SPÉCIALISÉS



PROJET SPONSORÉ PAR LE DÉPARTEMENT DU GARD POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL, LE DÉPARTEMENT DU GARD ET LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

PREAMBULE

La ré-écriture du projet social aurait pu nous apparaître comme inutile tant le travail autour du projet initial est récent. Le temps du projet doit s'inscrire dans la durée. Celui d'un « centre social » est de 4 ans dont 1 année est en partie consacrée à son évaluation et la préparation du suivant.

Dans le cadre d'une 1^{ère} «Prestation de Service » AGC et ACF, l'agrément est bien souvent d'1 an, dans notre cas, il a été de 18 mois pour repartir sur une année civile (du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2022).

Le Conseil d'Administration de la Caf a émis 2 Préconisations :

- **Une inclusion encore plus forte des habitants dans le projet social**
- **Un travail avec les mairies pour les inciter à financer et s'inclure dans le projet.**

Ce travail collectif d'écriture s'est donc fait plus rapidement et sans remettre fondamentalement en cause le projet précédent.

Toutefois, le changement de statut a eu des effets directs et indirects sur la vie de l'association. Cela a eu des conséquences, souvent positives, qu'il nous faut intégrer à la réflexion de ce projet social.

De plus, notre équipe (bénévole et salariée) a intégré les recommandations du Conseil d'Administration de la Caf dans l'écriture et la réflexion du projet social.

Ce projet social est donc l'évolution naturelle du 1^{er} projet social.

Afin d'être cohérent avec la Convention Territoriale Globale du territoire, les Prestation de Service Animation Globale de Coordination et Actions Collectives Famille seront de 3 ans.

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

L'association Temps Libre a été créée en 1988, sous le nom de « foyer rural Saint-Genevois » avec comme première action : l'atelier travaux manuels, demandé par quelques personnes qui souhaitaient se retrouver et échanger un savoir-faire.

Puis, l'association a évolué avec son territoire : Au fil du temps, de nouvelles problématiques et/ou des nouveaux besoins ont émergé, notamment des problématiques sociales (difficultés au niveau de la relation parent/enfant, isolement, niveau scolaire en baisse, population issue de l'immigration ayant des difficultés à communiquer en français...), travail autour de la mixité sociale. C'est ainsi que l'association a ouvert peu à peu de nouvelles activités, tant au niveau social, culturel, sportif et artistique pour devenir en 2021 « centre social »



En quelques dates :

1988 : Création de l'association « foyer rural st genevois » avec une section fonctionnant une fois par semaine « travaux manuels » pour adultes qui deviendra « échange de savoirs ».

1990 : ouverture d'une nouvelle section le mercredi après-midi « peinture sur tissus » pour enfants à partir de 8 ans.

1994 : ouverture des sections théâtres enfants et ados, danse et éveil musical (3/5 ans).

1996 : création de l'atelier théâtre adultes et d'un atelier d'initiation musicale (6/8 ans). Changement de nom de l'association devenue « TEMPS LIBRE ».

1997 : juillet 97 : partenariat avec le CLSH « les fontaines ».

1998 : ouverture d'une section « multisports » pour les enfants de 6 à 11 ans.

1999 : Embauche des 1ers salariés.

2002 : Temps Libre adhère au réseau de parentalité, (REAAP). Nouvelle activité : Français Langue Etrangère.

2003 : Agréée Espace de Vie Sociale. Création de la section Hip hop.

2004 : Création de nouvelles activités : section kick boxing, ateliers contes, petits bouts. Ouverture du CLSH à la demande de la municipalité

2005 : Création d'un CLSH Intercommunal (1 centre maternel à St Geniès et 2 centres élémentaires à Moussac et St Mamert) avec embauche d'une directrice.

2006 : Gestion de la randonnée VTT sur le territoire, à la demande de la communauté de communes Leins-Gardonnenque ; 1^{ère} action ayant un impact national.

2007 : Extension du CLSH aux mercredis.

2008 : L'association temps libre fête ses 20 ans du 6 au 12 octobre 2008.

2009 : Ouverture de la section « danse sévillane »

2011 : Ouverture des sections « couture » et « cours d'occitan ».

2012 : Création du LAEP et du jardin pédagogique

2014 : 1er salon de la broderie dont l'impact s'étend au-delà des frontières de notre territoire.

2015 : Le jardin pédagogique devient le jardin partagé, baptisé « l'Ortalet », et l'on y développe des journées ouvertes à tous, et des stages pendant les vacances de printemps. Temps Libre co-pilote les TAP sur le territoire. Embauche d'un directeur.

2016 : Evolution du projet associatif avec la charte de l'adhérent, nouveau logo, et développement avec le stage de cuisine « les Toqués » à l'Ehpad de St Geniès.

2017 : Déménagement de L'Alsh et du Laep au Pôle Enfance Jeunesse.

2018 : Déménagement de l'association dans de nouveaux locaux. Ouverture du Ram. Temps Libre fête ses 30 ans.

2019 : Création de l'action « Les guinguettes ». Sortie de l'album Univers des TTT.

2021 : Agrément Centre Social



2022 : Ouverture de la friperie « les frusques de Carole ». Ouverture du Pôle Jeunesse

Vers un public si diversifié...

Une des particularités de Temps Libre est de s'adresser à un public d'habitants très hétérogène que ce soit en terme de :

- Tranches d'âges (de 0 à 90 ans)
- Provenance géographique (plus d'une vingtaine de communes) même si une majorité relative est issue de Saint-Geniès de Malgoirès
- Niveau de revenu selon les coefficients Caf et Msa

Cette diversification doit rester un horizon de travail pour les équipes de l'association et doit faciliter la mixité sociale de qualité donc à terme favoriser le vivre ensemble.

EVALUATION DU PROJET 2021 - 2022

Une année 2021 exceptionnelle

EN QUELQUES CHIFFRES...



3 800 HEURES DE BÉNÉVOLAT

Temps Libre compte de nombreux bénévoles qui s'impliquent dans de nombreuses activités ainsi que la gestion plus générale de l'association.

16 ÉVÉNEMENTS EN WEEK-ENDS

- Soirées guinguette
- Matinées Petite Enfance
- Sorties familles
- Octobre Rose
- Fête de l'association



374 ADHÉRENTS...

Ils sont âgés de 0 à 94 ans répartis sur les différentes activités de l'association Il y a eu 103 hommes et 214 femmes..

PLUS DE 10 COMMUNES COUVERTES

Poussée par la volonté d'"aller vers", l'association a multiplié les animations et ses projets sur plusieurs communes. En itinérance...



2 043 HEURES DE COURS ET D'ATELIERS



Dans la salle d'activité ou ailleurs, l'association favorise la culture de proximité.

4 PROJETS RETENUS

- Solidarité internationale avec l'Alsh
- Formation des bénévoles
- Développement de jardins partagés
- Ouverture de la friperie



1200 VISITES AU JARDIN PEDAGOGIQUE

Année après année, ce lieu devient de plus en plus connu, de plus en plus fréquenté et de plus en plus animé.

C'est une évaluation de projet différente de celle que nous produisons habituellement. En effet, la convention de Prestation de Services a été validée en juillet 2021, nous évaluons donc seulement une 1ère année de projet.

Une année particulière

Un changement de Présidence en cours de mandat

C'est avec Carole Brechet, en tant que présidente, que l'association s'est lancée dans ce projet de devenir « centre social ». Carole a été de tous les 1ers rendez-vous partenariaux et a su porter l'engagement de Temps Libre auprès d'élus communaux et d'habitants.

Mais elle est tombée gravement malade lors du 1^{er} trimestre 2021 et a été dans l'obligation de prendre du recul afin de se préserver. Cependant, cela n'a pas suffi et elle nous a quittés en mars 2022.

La force de l'association est de ne jamais reposer sur une personne même si Carole Brechet aura été une présidente formidable d'idées, d'énergies et de bienveillance. Lors de cette période, les membres du bureau ont compensé au mieux son absence afin que le fonctionnement en soit le moins perturbé. Ils ont préparé le terrain pour l'élection d'une nouvelle présidence. Ce fut chose faite lors du Conseil d'Administration de juin 2022 avec l'élection de M. Fensch Jean-Serge.



Une année de recrutement

L'année post agrément a été une période avec de nombreux recrutements suite au développement de l'association.

Chargé d'accueil - Dominique Rodriguez

Animateur jeunesse - Arthur Nicot

Factotum - François Chassang

Ces recrutements ont été réalisés avec des jurys où étaient conviés nos partenaires (Caf, Etat, CD). L'équipe est désormais au complet pour mener à bien le projet. Nous précisons que dans ces 3 situations, ces personnes ont su s'intégrer dans notre organigramme et ajouter une plus-value.

Les recrutements des postes de directeur, référente famille et comptable avaient été faits en amont de l'agrément.

Le covid

Enfin, cette année fut particulière car elle intervenait dans le contexte sanitaire que nous connaissons tous avec toutes les incertitudes inhérentes. Cette pandémie a énormément interrogé notre projet, notre place et notre engagement auprès des habitants. Nous avons cherché à savoir ce dont avait besoin les habitants dans cette période avec beaucoup d'insécurité sanitaire et d'isolement.

Au final, nous nous sommes aperçus, que malgré quelques difficultés, l'équipe avait affronté la pandémie avec la posture d'un Centre Social que ce soit à propos de l'accueil inconditionnel des habitants ou encore dans notre capacité à être innovant afin d'être en soutien des personnes en ayant besoin.

La mission Accueil prend sa place

Cette fonction était clairement en « sous-régime » jusqu'à l'obtention de la PS AGC-ACF. Elle était assurée 9h par semaine, à cela s'ajoutait des permanences d'élus et la disponibilité de la référente famille pour compléter.

Cette fonction est essentielle dans le fonctionnement d'un centre social, de plus elle est soutenue par le Conseil Départemental du Gard dans le cadre de l'action en matière d'information pour l'accès aux droits (APPAD).

Dans un 1^{er} temps nous avons recruté (en interne) une personne chargée d'accueil pour avoir 1 poste équivalent temps plein. La personne a ensuite été envoyée en formation auprès de la fédération régionale des centres sociaux afin d'appréhender au mieux ses fonctions.

Tout ceci a concouru a une très bonne intégration de cette fonction dans le fonctionnement de l'association.

Plusieurs outils ont été mis en place pour évaluer quantitativement la fonction accueil. Il en résulte que notre accueil est encore sous-utilisé à l'exception de périodes telles que les inscriptions aux activités ou encore lors d'opérations exceptionnelles (Dons pour l'Ukraine). L'accueil est encore à ce jour très centré sur les activités de Temps Libre et les habitants qui se présentent sont souvent issus de Saint-Geniès de Malgoirès à + de 57%.

Pourtant, le développement de la fonction accueil a apporté un foisonnement d'idées afin de mieux accueillir ou accueillir autrement. Dorénavant les parents accompagnant leurs enfants aux activités ont des espaces afin de pouvoir se « poser ». L'association a accueilli de nombreux groupes différents (formation, réunion...) sur des temps courts. Une proposition d'accueil d'exposition artistique temporaire s'est lancée en juin 2022.

Ces idées doivent permettre d'ouvrir l'espace socio-culturel encore plus à ses habitants.

Une réflexion sur l'itinérance et l'aller vers a assez rapidement émergé et des propositions en ce sens figurent dans le futur projet social.

- Accueil sous utilisé
- Centré sur Temps Libre
- Une fonction encore méconnue



- Nouvelles idées
- Vers de l'itinérance
- Nouveaux outils de recueil de la parole

La gouvernance de l'association

Afin de répondre au défi de l'ouverture de la gouvernance de l'association, il nous a semblé que l'enjeu principal était l'évolution de la composition du Conseil d'Administration avec l'ouverture vers les habitants, les partenaires et notamment les communes.

Une démarche en 5 étapes

DE SEPTEMBRE 2021 À JUIN 2022



Une formation interne

C'est ainsi qu'en septembre 2021, les membres du CA et les salariés du projet social (Directeur, chargée d'accueil et référente famille) ont été formés par le coordinateur des centres sociaux de la Région Languedoc Roussillon. Ils ont pu aborder les contenus de la charte de la fédération des Centres Sociaux, son histoire ainsi que les circulaires de la Cnaf.

C'est lors de cette journée que les participants ont déroulé la « stratégie » d'ouverture de la gouvernance associative de Temps Libre.

La commission ouverte

Par la suite une commission a été créée en invitant un représentant par commune, les associations partenaires et les membres de droit (Caf et Conseil Départemental du Gard) soit une douzaine de participants. Cette commission s'est réunie à 3 reprises.

La complexité de cette commission est essentiellement de mettre tout le monde à un niveau d'information et de compréhension suffisant. Ce fût chose faite lors de la 1^{ère} rencontre en plu d'aborder le rôle du CA dans un centrer social. Ensuite, la 2^{ème} rencontrer a permis de construire les attendus de ce futur CA et a permis d'avoir une réflexion sur la notion de représentation et de représentant.

Enfin, la 3^{ème} rencontre a permis de construire une proposition de constitution de Conseil d'Administration.

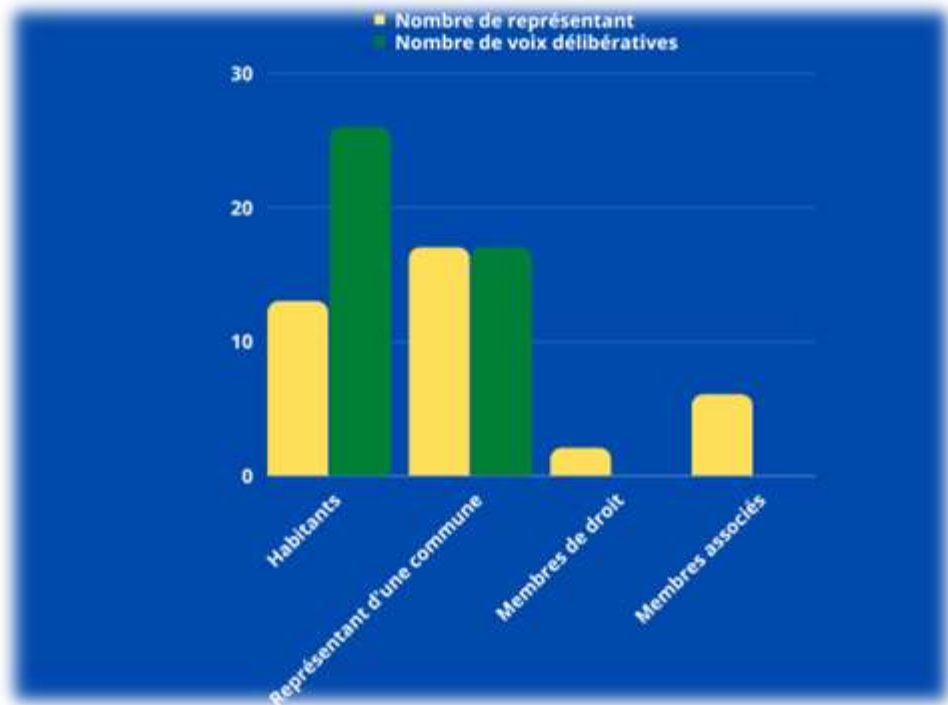
La proposition finale

C'est ainsi qu'est composé le Conseil d'Administration de l'association dorénavant :

Ce qui en ressort est une composition faite d'un grand nombre de membres potentiels (38).

Toutefois les habitants garderont le pilotage du projet car majoritaires dans les voix délibératives.

L'enjeu immédiat est de mobiliser les communes à s'engager dans le projet non plus en spectateur bienveillant mais en agent actif et contributeur.



Les orientations

L'orientation 1 – Animer le projet famille



Le secteur famille est « victime » du succès de Temps Libre qui propose un continuum d'interventions sur quasi toutes les familles ainsi qu'un nombre d'actions estampillées famille déjà important ce qui génère beaucoup de sollicitations pour la référente famille.

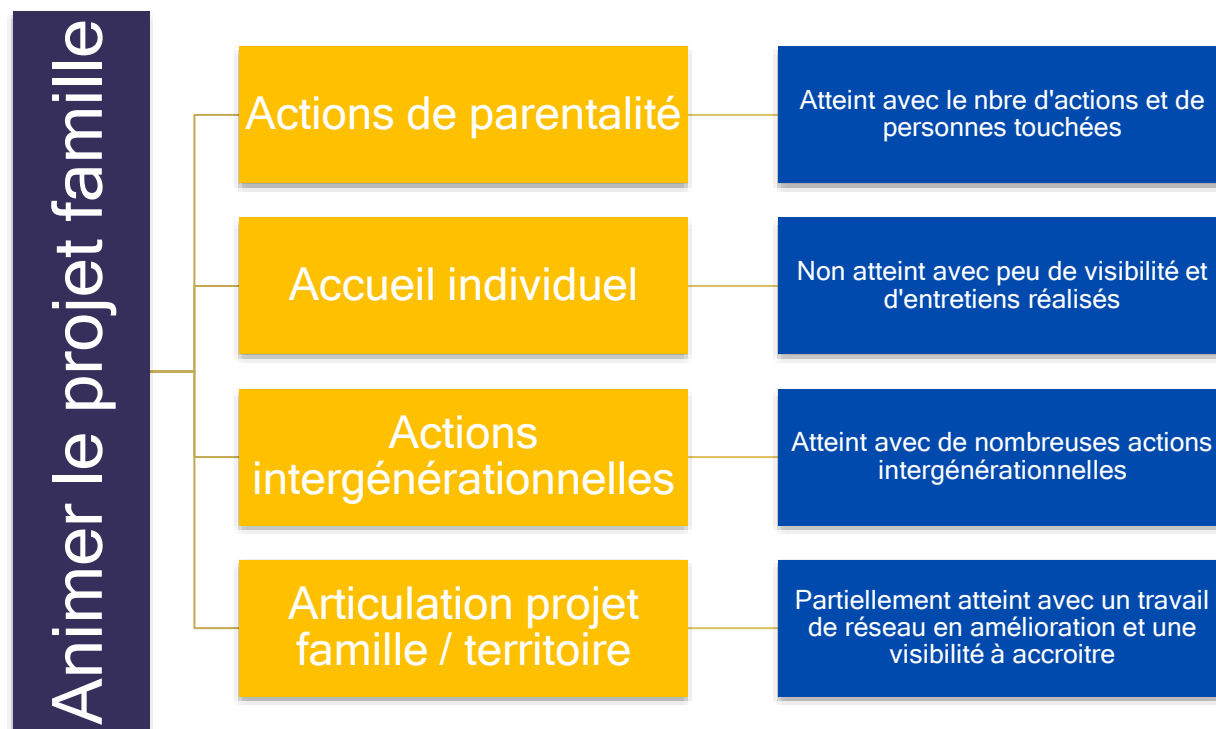
Pourtant elle a organisé ou participé un panel d'actions collectives famille considérable : sortie à la journée, soirée, événement, matinée ou encore des ateliers...

Les temps d'animation sont proposés sur des horaires atypiques autant que possible.

Ces actions ponctuelles sont des temps propices pour rencontrer les familles et aller chercher la parole des parents notamment.

En fréquentation, les animations collectives (en dehors du Laep et du Clas) correspondent à 350 personnes touchées en 1 an.

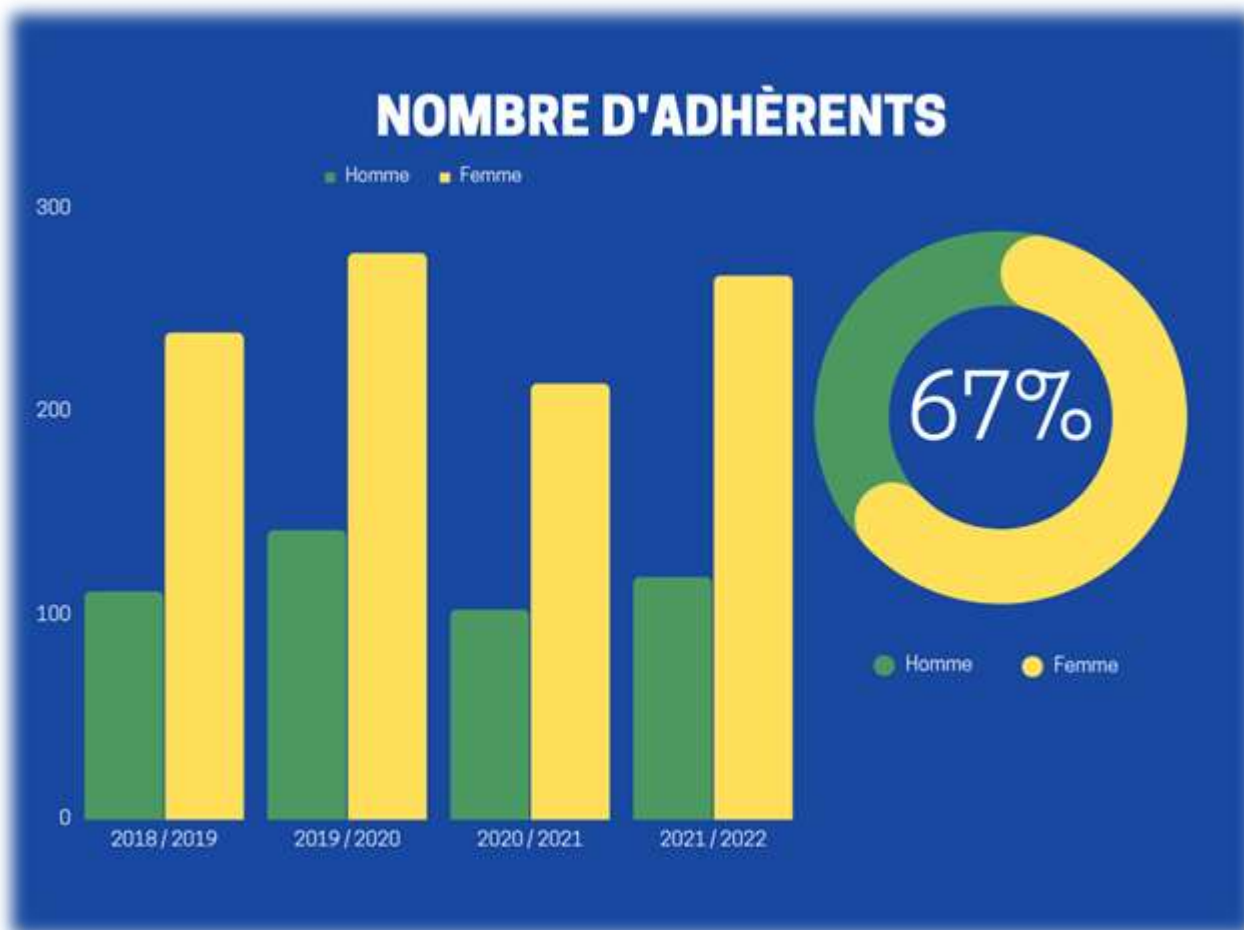
Si le « secteur famille » est visible, reconnu et actif, nous avons identifié qu'il y avait à ce jour un manque : l'accueil individuel. Cela s'explique par le projet de l'association orienté vers de l'animation collective, par la proximité et l'antériorité du Centre Médico-Social sur le secteur ainsi que par la méconnaissance du rôle de référent famille dans un « centre social ».



L'orientation 2 – Animer la vie socio-culturelle

Les cours et ateliers

Malgré le Covid le nombre d'adhérents a augmenté en 2022/2021 pour atteindre les 400 adhérents. C'est dû à une multiplication des actions, des cours et ateliers. Depuis l'agrément Centre Social, nous sommes de plus en plus sollicités à ce propos. De nombreux habitants et/ou intervenants se tournent vers nous afin de voir naître de nouvelles activités. Ils voient en Temps Libre un lieu structurant pour cela.



Des événements culturels

L'association a pris en compte une demande des habitants qui était de proposer des événements en soirée ou le week-end. Les guinguettes et d'autres événements sont venus répondre à ce besoin de se rencontrer exprimé par les habitants.



L'association se tourne de plus en plus vers la dynamique culturelle.

Le secteur jeune

Le secteur jeune existait mais sans qu'une personne y soit identifiée. Depuis la mise en place de la Prestation de Service Jeune avec la Caf, Temps Libre a recruté un animateur « jeunesse ». Dont voici quelques éléments de bilans.

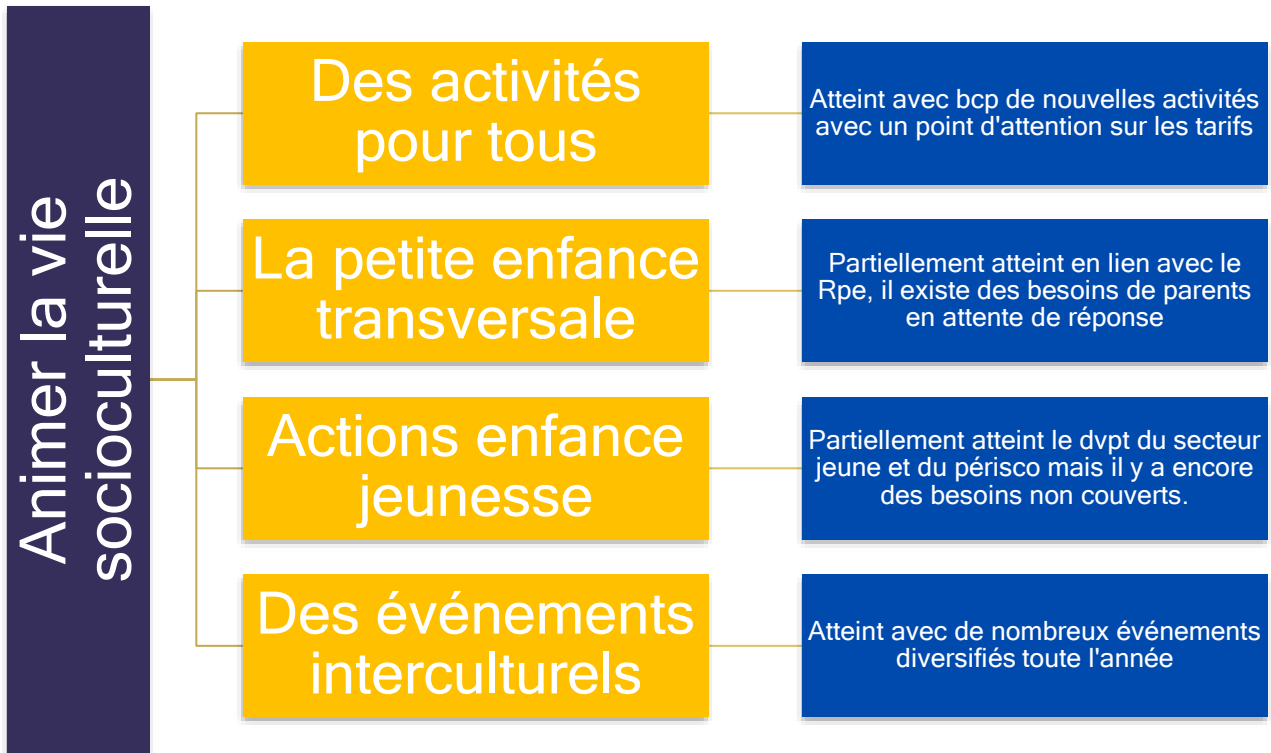


Si le lancement en cours d'année scolaire d'un secteur jeune n'est pas idéal, le dynamisme de l'animateur et la base de travail de l'association ont permis un vrai décollage du secteur.

Le partenariat avec le collège et l'espace jeunes sont 2 piliers de ce développement.

En revanche plusieurs actions ont été annulées en raison d'un nombre de participants insuffisant, il apparaît qu'un travail de fond en communication et en identification reste à faire.

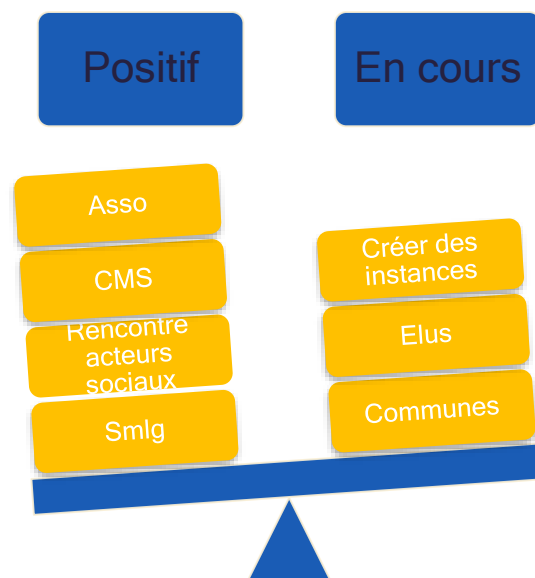
L'obtention du Label « Information » Jeunesse » et nos différentes rencontres vont pousser ce secteur à s'inscrire dans une optique d'itinérance importante.



L'orientation 3 – Animer le réseau et le territoire

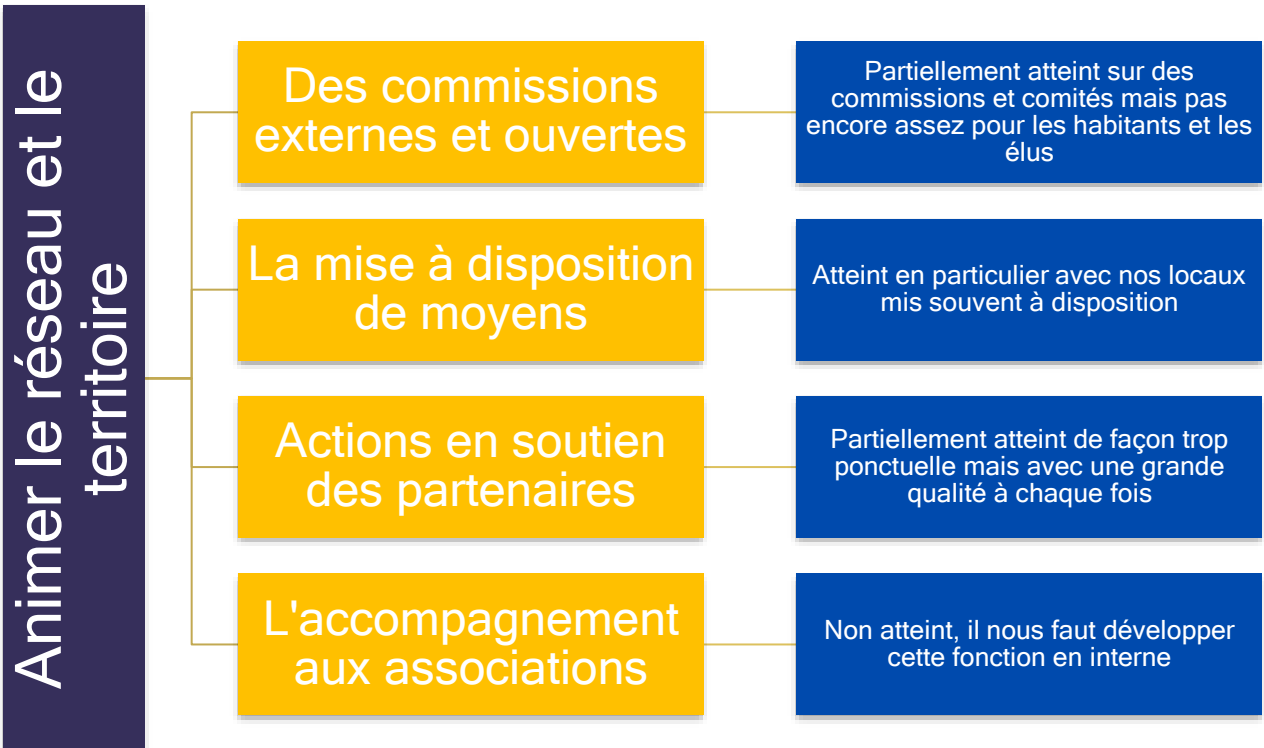
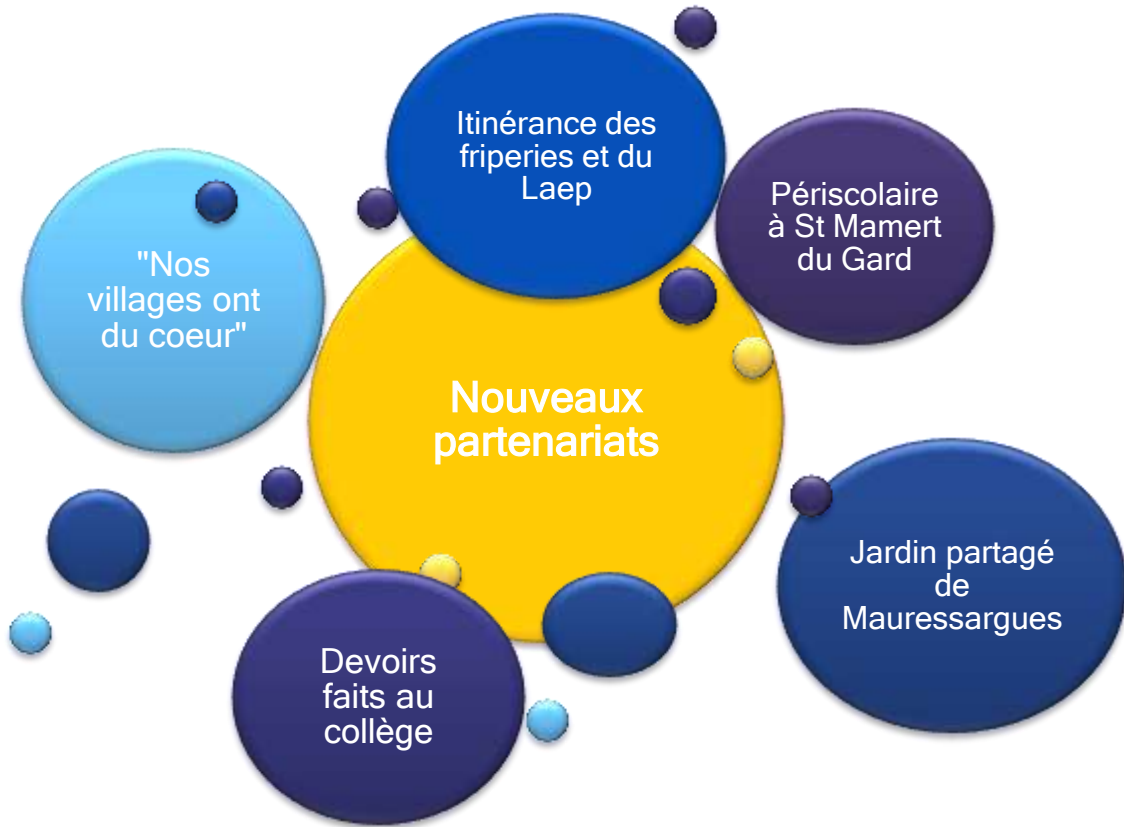
Trouver sa place, était une des parties où l'équipe de Temps Libre était la plus attendue.

C'est notamment le cas dans sa capacité à aller vers les autres ainsi que les autres viennent vers elle. Il fallait surtout que le « centre social » prenne sa place motrice et coordinatrice dans l'animation sociale.



Le bilan sur ce point est assez mitigé. Car si l'accueil de Temps Libre comme équipement social est plutôt bienveillant et favorable, le changement de posture n'est pas encore compris. Plusieurs partenaires ont rapidement intégré l'utilité de cette transformation. En revanche, les élus ont de la difficulté à appréhender à quoi cela va (leur) servir et en quoi cet équipement est un atout pour le territoire.

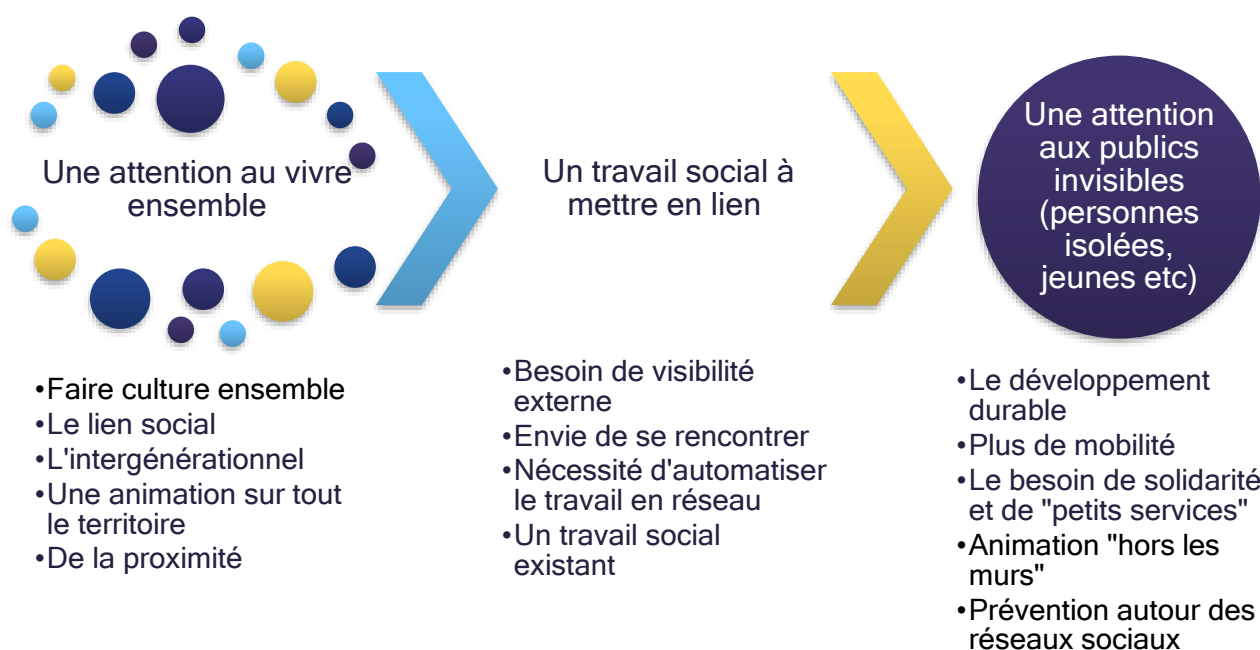
Il faut mettre en valeur les projets et partenariats nés suite à l'agrément :



LE DIAGNOSTIC

La continuité du diagnostic précédent

Le diagnostic que nous avons réalisé pour le précédent projet social est toujours d'actualité. Nous avons donc essentiellement pris comme support le travail déjà effectué. Bien entendu, il a été affiné, amendé et modifié.



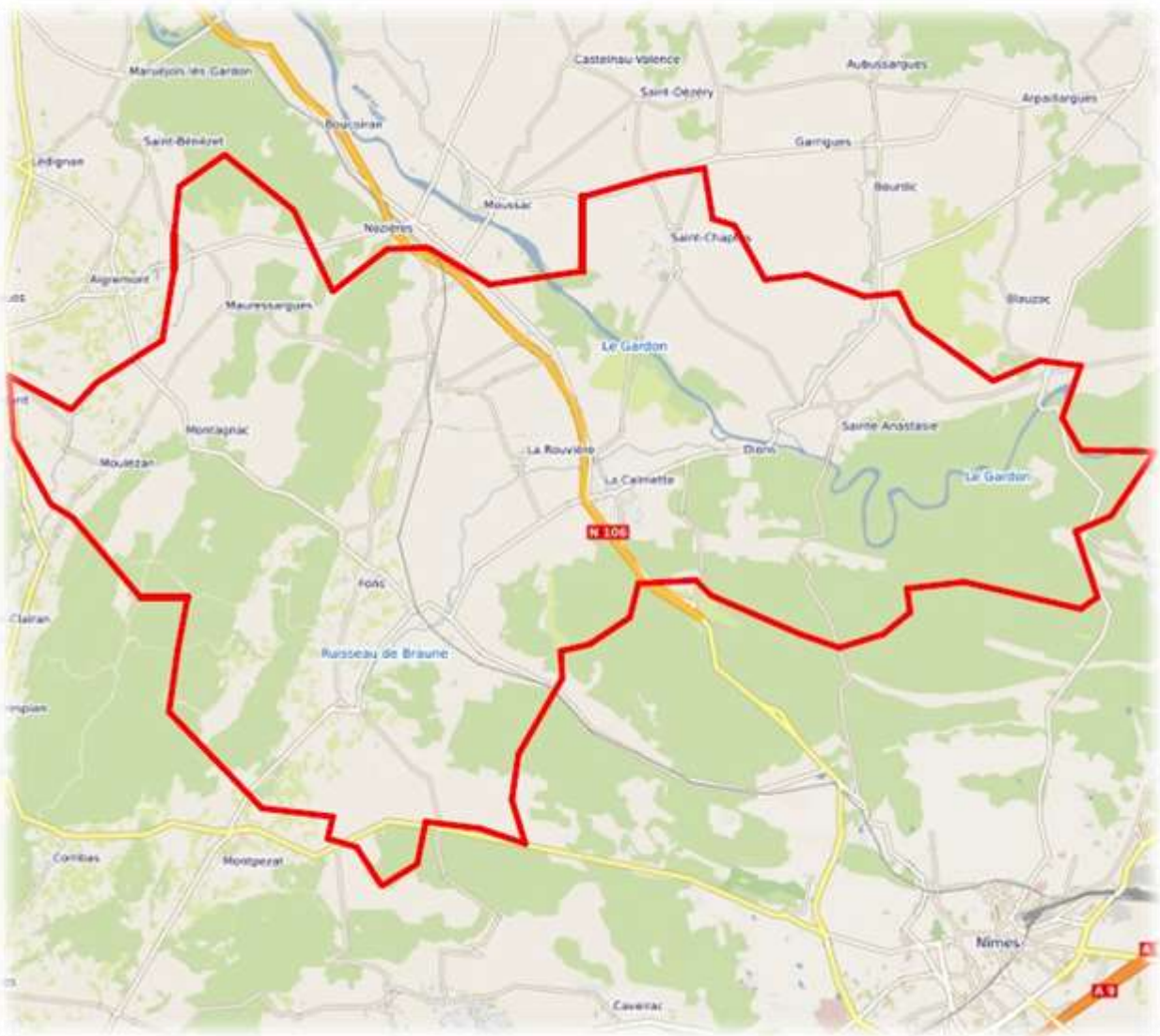
Quelques données du territoire

Les communes associées au territoire

Saint-Geniès-de-Malgoirès, Sauzet, La Rouvière, Gajan, Saint Mamert du Gard, Fons-outré-Gardon, Saint Bauzély, Moulézan, Montignargues, Montagnac, Maressargues, Domessargues, La Calmette, Dions, Saint Chaptès, Sainte Anastasie, Parignargues (représentée par la CCPS)

Toutes ces communes sont rattachées à Nîmes Métropole à l'exception de Parignargues. Le territoire d'intervention est situé dans l'axe des 2 grandes villes du Département : Nîmes et Alès. Le lien le plus fort est celui avec l'agglomération de Nîmes Métropole. 57% des habitants travaillent sur Nîmes. En outre, il s'est renforcé depuis qu'une majorité des

communes y ont été rattachées administrativement. C'est aussi vers Nîmes que vont « consommer » les habitants du territoire



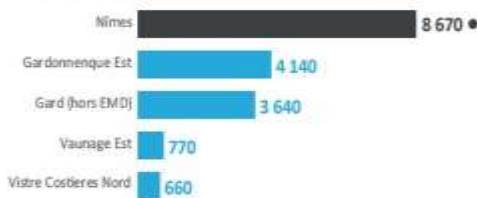
Les déplacements du territoire

Les 5 secteurs qui échangent le plus avec le secteur Ouest Gardonnenque

36 400 déplacements concernent le secteur Ouest Gardonnenque quotidiennement
 48% sont internes au secteur et 52% sont des déplacements d'échanges

Les 5 secteurs qui échangent le plus avec le secteur Ouest Gardonnenque

Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Détail des 5 quartiers nîmois qui échangent le plus avec le secteur Ouest Gardonnenque

Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



S'il paraît coincé entre le Gardon et le Bois des Leins en étant traversé par la RN106, ce bassin de vie est central dans le Gard. Il est en lien, en plus des 2 agglomérations, avec la Vauvage, l'Uzège, le Piémont Cévenol et le Pays Sommiérois.

Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise
3,2
déplacements
EMD : 3,5 dép./jours

... parcourt en moyenne
25 km
EMD : 14,3 km

... passe
50 mn
à se déplacer
EMD : 48 mn

Un ménage
possède
1,6
véhicule
EMD : 1,3 véhicule

Source : chiffres enquêtes Ménages et déplacements de Nîmes Métropole en 2017.

Données sur la situation du territoire (Insee – recensement de la population 2017)

- En 2017, le territoire compte un peu plus de 17 500 habitants pour 16 communes
- 30% de la population est âgée de moins de 25 ans (28% pour le Gard)
- Taux d'activité de 75.7% (70.9% pour le Gard)
- Taux d'activité féminin de 73% (67.6% pour le Gard)
- Parmi les familles, la part des familles monoparentales est de 12.8% (16.7% en moyenne départementale)

Prestations perçues sur le territoire (Caf - données au 31/12/2019)

- 3 170 foyers perçoivent les prestations familiales soit 44% des ménages (49% pour le Gard)
- 50% des personnes couvertes (50% pour le Gard)
- 353 foyers bénéficiaires du RSA soit 11% (19% pour le Gard)
- 274 bénéficiaires de l'AAH soit 7% (9% pour le Gard)

Source : chiffres clés du territoire (Insee - recensement de la population 2017) - <https://statistiques-locales.insee.fr>

Le grand changement – la démarche CTG

L'organisation des territoires concernant l'action famille vit une profonde mutation avec l'arrivée des Conventions

Territoriales Globale.

La CTG remplace le Contrat Enfance Jeunesse et y ajoute bien d'autres volets afin que l'action soit la plus complète et cohérente possible.

La mise en place de celle-ci sur Leins Gardonnenque s'est déroulée sur 18 mois. Elle a été compliquée voire conflictuelle car la Caf du Gard a fait le

choix de réunir plusieurs CEJ (celui du Smlg, de La Calmette et celui de Domessargues) sous une seule CTG, alors que ces collectivités n'avaient pas le souhait initial de collaborer.

La conséquence immédiate est que le diagnostic a été réalisé à minima ainsi que les propositions d'action.

Néanmoins, la CTG doit pouvoir servir le projet social et l'animation sociale du territoire. Tout d'abord car c'est un cadre qui « oblige » à la rencontre et au dialogue. Ensuite car certaines pistes de travail ont émergé ce qui permet à espérer de la coopération.

Une vraie problématique partenariale avec les communes

La CTG a mis en exergue une problématique déjà présente lors du 1^{er} projet social voire bien avant. Depuis la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les compétences dans le champ d'un centre social ne sont plus concentrées au niveau d'un EPCI tel qu'une Communauté de Communes ou d'une Agglomération. Dès lors, le travail de partenariat doit se faire avec les communes directement ou le Sivom (Syndicat Intercommunal à Vocation multiple). A cela, s'ajoute des difficultés financières importantes pour les communes et la non-volonté de collaborer entre elles.



Dés lors, la dynamique partenariale attendue d'un acteur indispensable d'un territoire que sont les communes devient irréalisable à court terme.

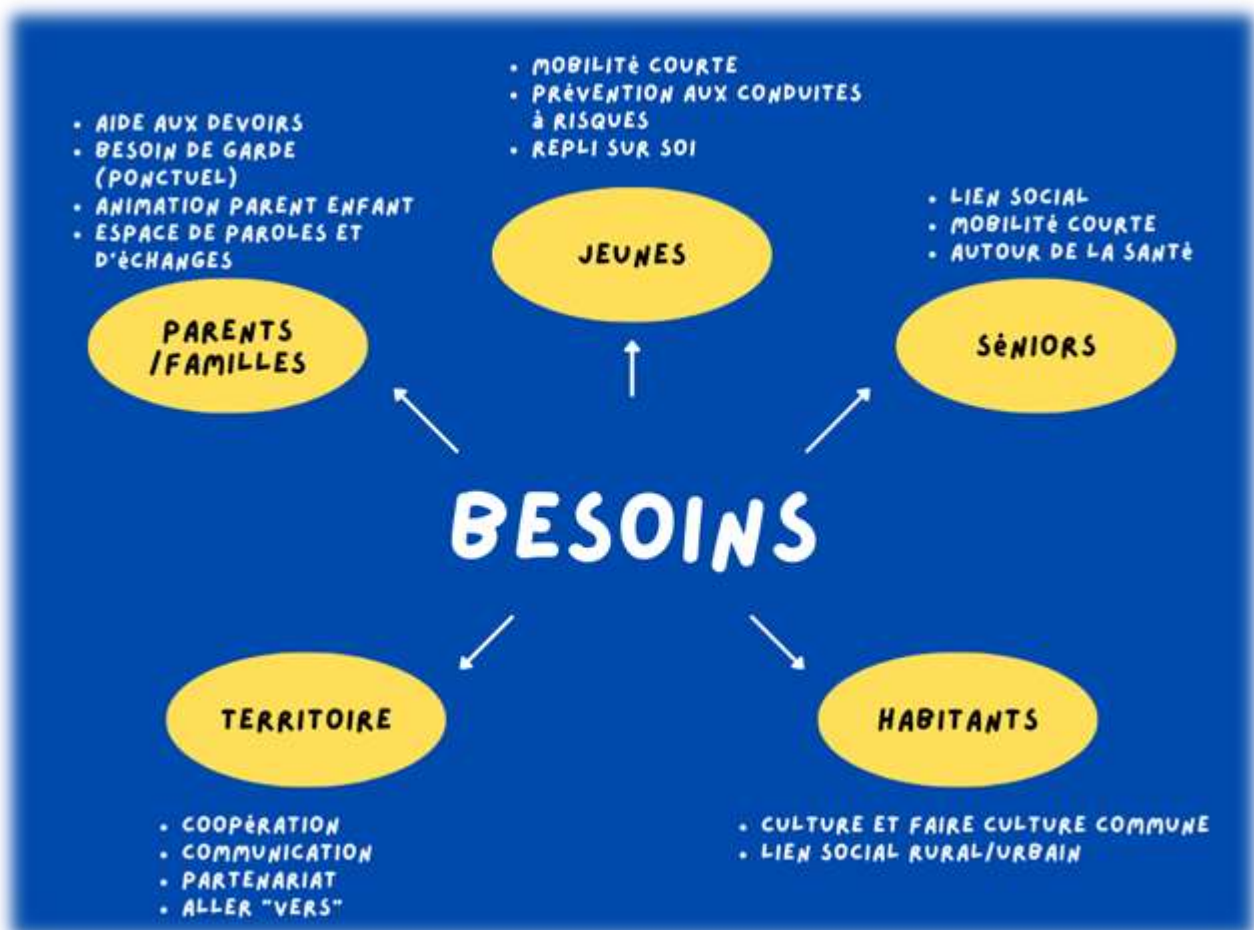
C'est la difficulté majeure que va rencontrer la mise en œuvre de ce projet social.

Les attentes / besoins de la population

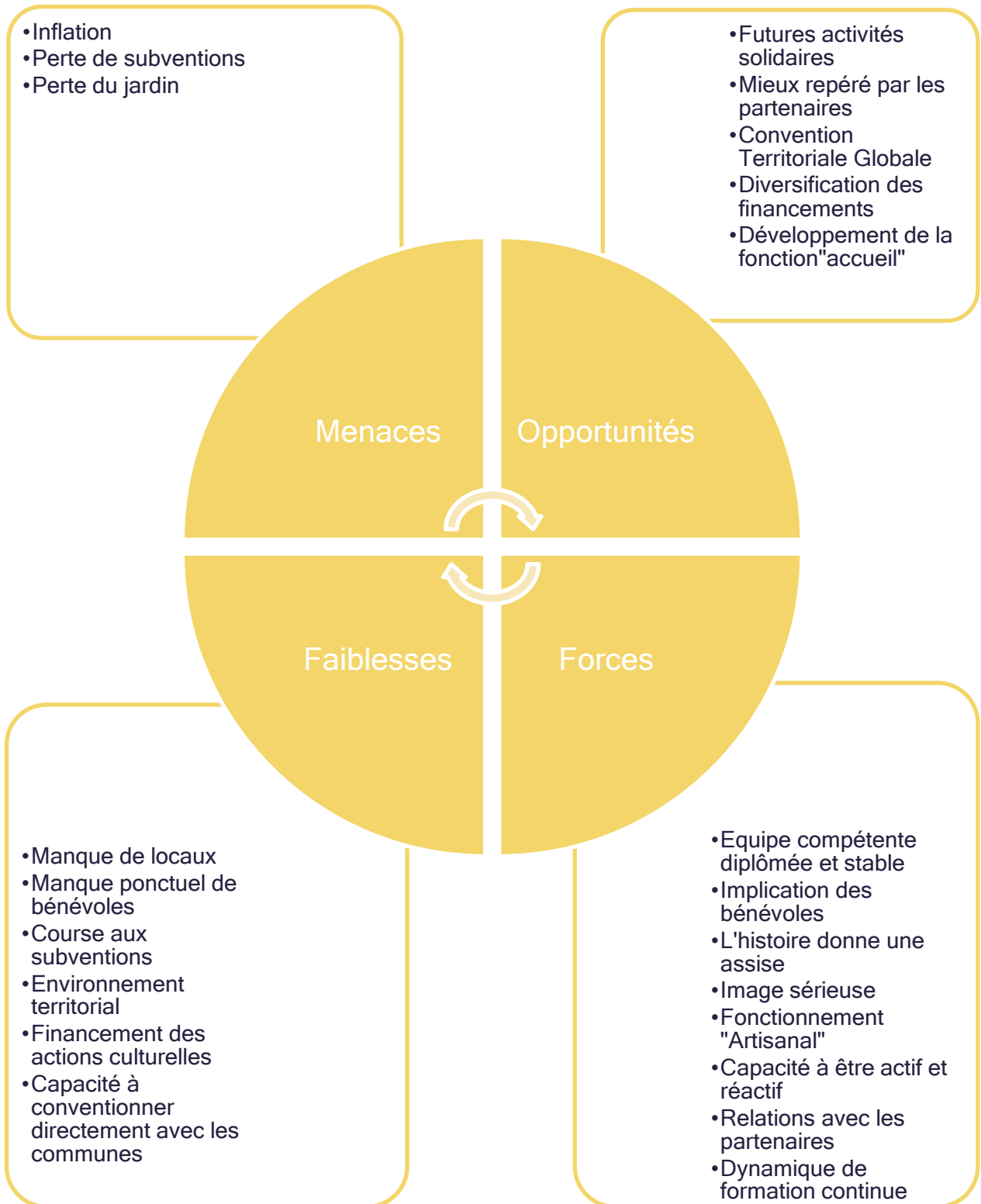
Les besoins et attentes recensés sont dans la continuité du diagnostic précédent. Néanmoins, les équipes de Temps Libre ont fait remonter des nouveautés et ou des évolutions.

Tout d'abord, en sortie de crise sanitaire, les habitants ont très largement exprimé le besoin de « sortir » et de rencontrer des gens. C'est d'autant plus vrai pour le public nouvellement à la retraite qui nous a sollicité très concrètement pour du bénévolat (entre 6 et 8 personnes sur l'année).

Nos actions tournées vers la petite enfance sont de véritables antennes pour capter les besoins parentaux. Les questions du mode de garde ponctuel, d'espace pour « souffler » et une proposition d'atelier parent enfant seront les bienvenues.



Menaces, Opportunités, Forces et Faiblesses



LE PROJET ACTION GLOBALE DE COORDINATION

Les rappels réglementaires

Afin de préparer le projet social dans le cadre de la demande d'agrément « Centre social », Temps Libre s'est appuyé sur 2 circulaires de la Cnaf du Gard.

Circulaire n° 2012-013 du 20 juin 2012 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF)

Celle-ci précise la place des centres sociaux dans la politique d'animation de la branche Famille. Elle décline les missions générales et complémentaires :

Missions générales	Missions complémentaires des centres sociaux
<ul style="list-style-type: none">• un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale• un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets• L'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale	<ul style="list-style-type: none">• Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations• Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés• Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire• Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles• Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires

Cette circulaire définit l'agrément spécifique « familles » des centres sociaux qui le sollicitent en plus. Le projet famille doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités interfamiliales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social

- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Circulaire n° 2016-005 du 16 mars 2016 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF)

Cette 2^{ème} circulaire a pour objet de préciser les exigences de la branche Famille et ses exigences. Elle insiste notamment sur la démarche participative des usagers/habitants en tant qu'élément fondamental de l'agrément.

Elle fournit des éléments de cadrage concernant les fonctions du directeur, du référent famille et du chargé d'accueil. La Caf a élaboré par ailleurs des documents de référence pour ces 3 fonctions.

La démarche participative

Suite au travail du Projet social initial, Temps Libre a poursuivi sa démarche de démarche participative auprès des habitants et des partenaires.

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

ALLER VERS



Les axes

L'itinérance

Cette démarche du « aller vers » va être renforcée dans plusieurs secteurs d'activité de l'association :

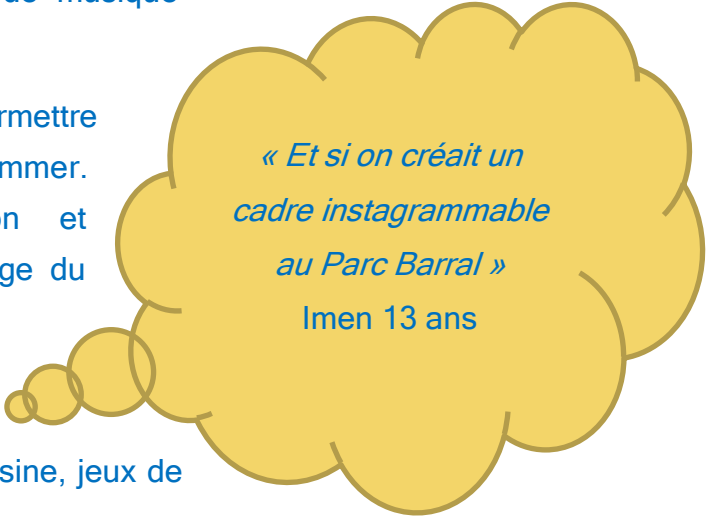
- Le Laep avec une 3^{ème} matinée sur d'autres communes
- Des animations jeunesse et d'Information Jeunesse
- La Friperie Les Frusques de Carole
- Des événements culturels (soirée débat, formation, animation petite enfance...)

Cette itinérance ne sera possible que si l'association parvient à acquérir un véhicule le permettant. Un projet d'achat de minibus a été proposé et validé avec la Caf du Gard.

La culture

C'est un marqueur d'identité fort de l'association et sur lequel les habitants ont des attentes. Les piliers du développement culturel de l'association sur ce territoire se feront à travers les cours, des événements (concerts, stages etc) ainsi que dans l'accompagnement de groupe vers l'autonomie (projet jeunes, groupe de musique adultes etc.).

Notre approche culturelle est peu de permettre l'accès à la culture à connaître ou consommer. C'est plus de favoriser la création et l'appropriation culturelle au sens très large du terme. Dans la culture, nous englobons autant les pratiques artistiques (théâtre, musique, arts plastiques...) que les modes de vie et les traditions (Occitan, atelier cuisine, jeux de société...).



*« Et si on créait un
cadre instagrammable
au Parc Barral »
Imen 13 ans*

L'association doit concrétiser ses engagements culturels auprès de ses partenaires de 2 façons :

- Être référencé auprès du ministère de la Culture pour le Pass Culture afin de faire bénéficier des crédits individuels et collectifs.
- Être agréé en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public sur des projets culturels.

La jeunesse

Le diagnostic du précédent projet social a été confirmé par celui de la CTG. L'animation jeunesse est insuffisante et trop hétérogène sur le territoire. Temps Libre compte



développer son action jeunesse en l'étoffant sur le prochain projet social. Pour cela, l'animateur jeunesse va prendre en compte les besoins si spécifiques de cette population en proposant des animations « hors les murs » de Temps Libre toute l'année. Il agira notamment aux 2 collèges, dans l'espace public et en itinérance.

Le Pôle jeunesse devra prendre une place dans l'animation du réseau jeunesse du territoire que ce soit avec les adolescents, les jeunes adultes, les parents et les professionnels intervenant sur ces populations.

Les séniors

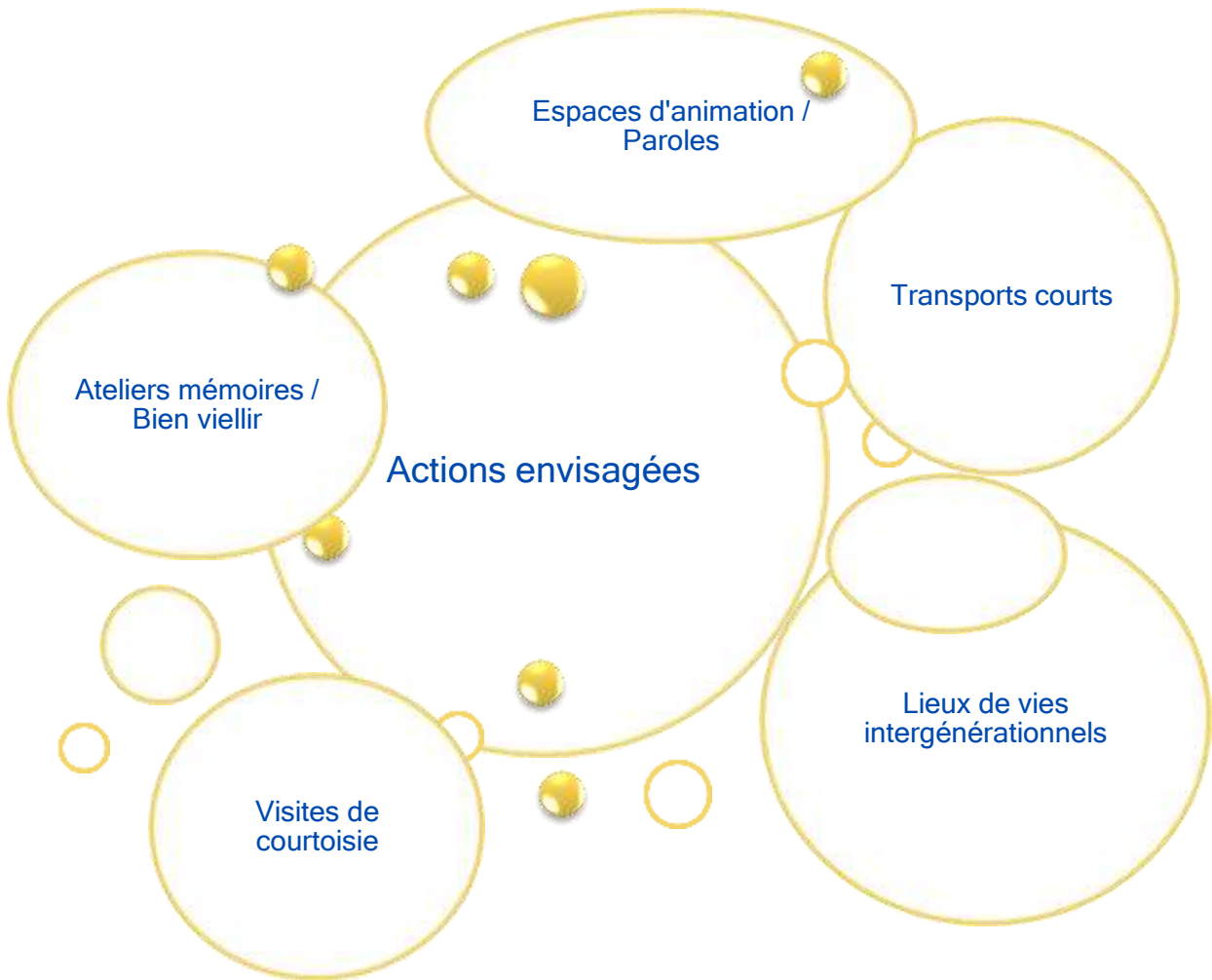
Depuis la crise sanitaire et le début d'identification de Temps Libre en tant qu'équipement d'animation sociale, nous avons été sollicités directement ou indirectement sur la question des séniors. C'est particulièrement le cas autour de problématiques d'isolement et de santé.

Nous souhaitons allouer des ressources humaines internes à ce secteur. Tout d'abord nous proposerons des actions. Puis nous devons faciliter la mise en place d'actions santé pour ces publics à partir d'initiatives publics ou privés. Enfin nous participerons à des réflexions institutionnelles afin que des espaces dédiés émergent.

Vers l'émancipation des personnes

L'ensemble des activités ou ateliers proposés par l'association est une réponse de « service facilitant l'organisation de la vie quotidienne » en cohérence avec la Circulaire Cnaf de 2012. Toutefois, cet ensemble ne peut s'affranchir d'un objectif d'éducation populaire qu'est l'émancipation des personnes. Dans le sillage de la Fédération des Centres Sociaux, notre projet doit porter l'augmentation de la capacité d'agir du citoyen.

Si les activités répondent souvent à un besoin de loisirs ou d'accès à la culture, il nous appartient de le transformer en vecteur de rencontre et d'entendre les besoins sous-jacents. Cela doit nous permettre d'accompagner les habitants à œuvrer pour leur propre transformation du quotidien.



L'association n'aura pas vocation à tout gérer mais surtout à impulser.

La stratégie d'adhésion des communes

Cet axe de développement du « centre social » reste le plus problématique. Pour autant, nous pensons que la collaboration de l'équipement social et des communes est indispensable et qu'il nous incombe de créer ce partenariat. Pour cela nous mettons en place une stratégie « douce » permettant l'appropriation de l'outil « centre social ».

- Hétérogénéité des communes sur la politique d'animation sociale
- Volonté politique de NON-intercommunalité
- Difficultés financières



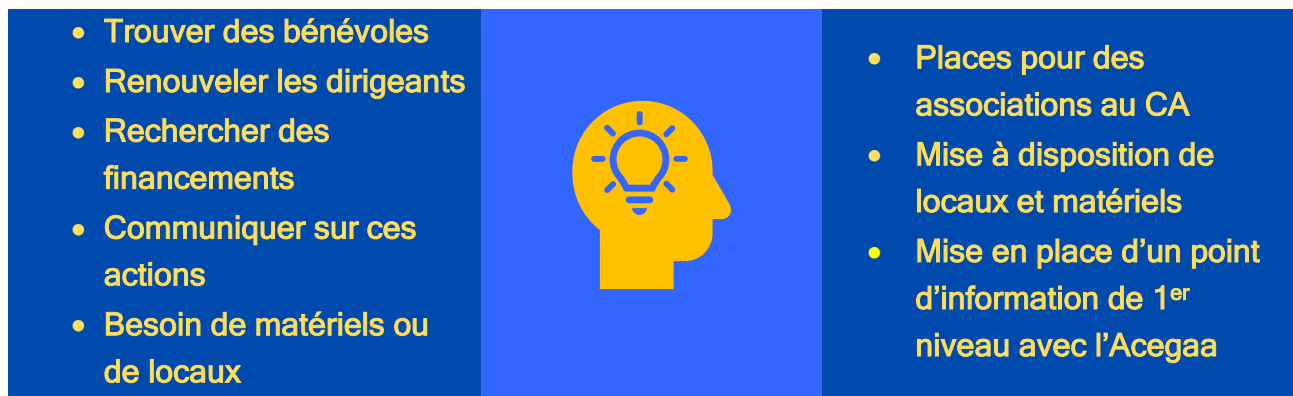
- Système d'adhésion
- Places d'administrateur pour chaque commune
- Communication sur l'utilité sociale
- Itinérance

L'objectif est de faire adhérer les 2/3 des communes sur la durée du projet social de 4 ans.

Un service aux associations

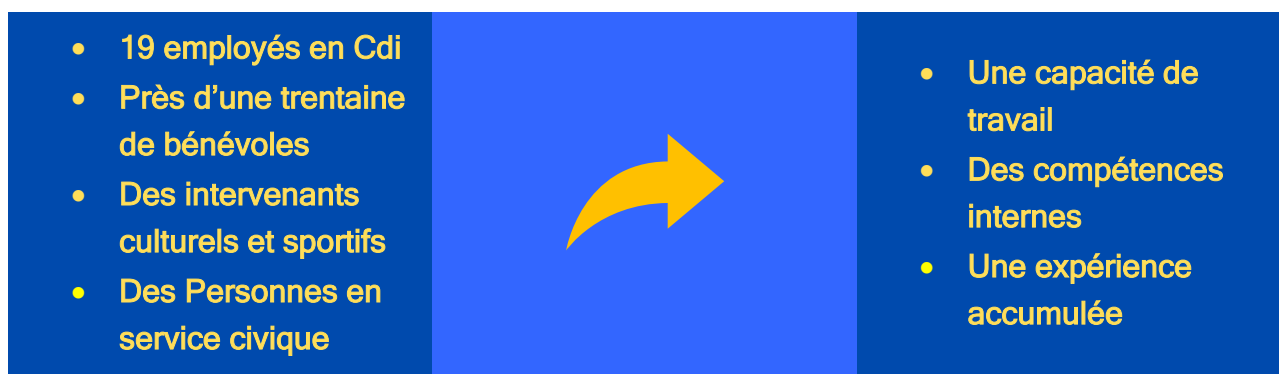
Le tissu associatif est assez dense sur le territoire lorsque l'on regarde le nombre. Mais en zoomant sur celles-ci, on s'aperçoit que certains secteurs d'activité sont surreprésentés tel que le sport avec 43 structures. Il y a également les associations « traditionnelles » sur des villages telles que les A.p.e., Club des aînés et Comité des fêtes. En début d'année scolaire, les habitants en recherche d'activités de loisirs « courent » après les informations. Les forums des associations et surtout les groupes de discussion sur les réseaux sociaux sont les principaux vecteurs de communication. Les habitants sont à la recherche d'activité à proximité afin de ne pas avoir à se déplacer sur les villes aux alentours.

Les responsables associatifs font émerger des problématiques à laquelle Temps Libre pourra en partie répondre.

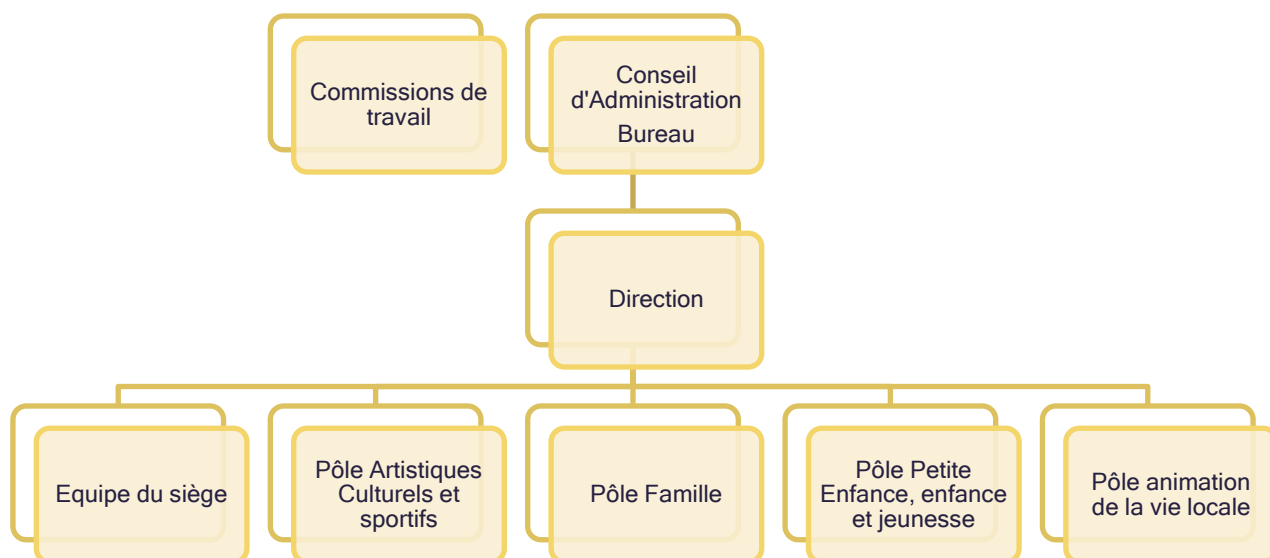


Les Moyens

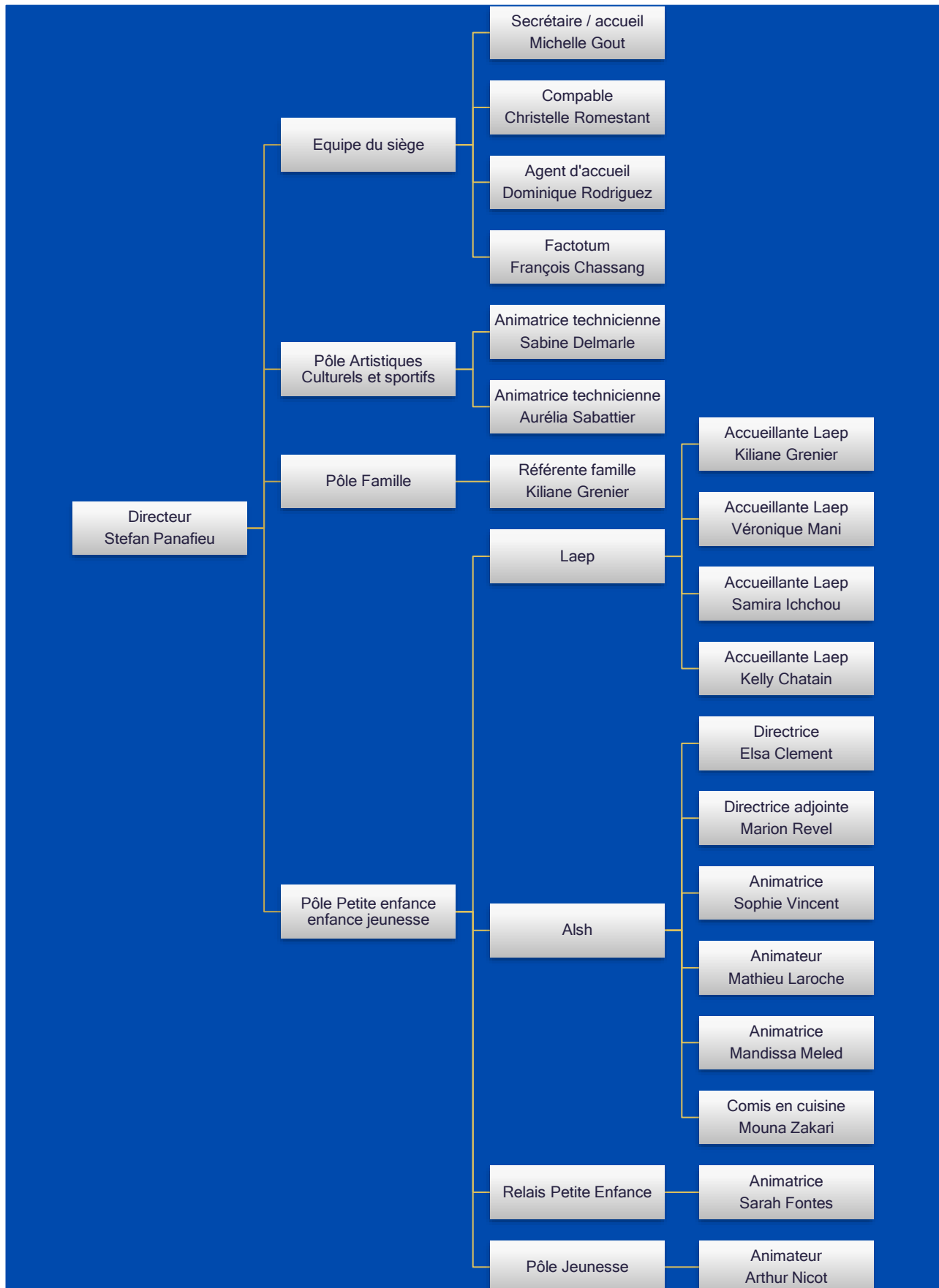
Les Ressources Humaines



L'Organigramme organisationnel



L'organigramme fonctionnel des salariés



La dynamique formative

L'association est engagée fortement dans une dynamique formative et diplômante depuis plusieurs années.

- + de 10 000 € en moyenne de budget annuel en formation
- 18 formations individuelles sur les 3 dernières années
- 2 formations collectives par an
- Formation aux bénévoles



- Les diplômes nécessaires à chaque poste et à chaque service
- Des compétences internes
- Une motivation intacte
- Une adaptation constante

Dans le cadre de l'agrément Centre Social il existe certains critères d'obtention relatifs au



niveau de qualification de l'équipe notamment concernant le poste de directeur (une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale). L'exigence concernant le référent famille est d'être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3.

C'est précisé dans la Circulaire n° 2012-013 du 20 juin 2012 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF).

Concernant Temps libre, Stefan Panafieu le directeur est bien titulaire du diplôme requis avec le Diplôme d'Etat Supérieur de l'Education Populaire et des Sports (Desjeps) Mention Animation Sociale. Kiliane Grenier, la référente famille est bien titulaire du diplôme requis avec le Diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale et Familiale (Cesf).

Le budget

PILOTAGE						
COMPTES	CHARGES	Fonction Direction	Fonction Accueil	Comptabilité gestion	Instances de décisions	TOTAL
617	Etudes et recherches					0,00
618 5	Frais de colloque					0,00
618 6	Formation des bénévoles				¹ 500,00	1 500,00
61	Services extérieurs	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
621	Personnel extérieur (détaché facturé)					0,00

622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires					0,00
622 6	Frais de commissaire aux comptes et expert comptable			5 500,00		5 500,00
622 7	Frais d'acte et de contentieux					0,00
623	Publicité, information et publications		250,00			250,00
625	Déplacement, missions, réceptions		350,00			350,00
625 8	Fonctionnement des instances					0,00
628 1	Cotisation fédération					0,00
628 4	Frais de recrutement du personnel					0,00
628 6	Formation des salariés	800,00	700,00			1 500,00
62	Autres services extérieurs	800,00	1 300,00	5 500,00	0,00	7 600,00
633- 63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	¹ 581,85	627,03	464,04		2 672,93
635- 63B	Autres impôts et taxes					0,00
63	Impôts et taxes	1 581,85	627,03	464,04		2 672,93
641 1	Salaires bruts	³⁷ 207,59	¹⁷ 762,55	13 612,10		68 582,24
641 2	Congés payés	197,72	407,48	13,11		618,31
641 3	Primes et gratifications					0,00
641 4	Indemnités et avantages divers					0,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	¹³ 144,99	² 587,90	4 098,34		19 831,23
647	Autres charges sociales					0,00
648	Autres charges de personnel					0,00
64	Frais de personnel	50 550,30	20 757,94	17 723,55		89 031,79
681 5	Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou licenciement	1 059,55	619,02	372,77		2 051,35
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	1 059,55	619,02	372,77		2 051,35
SOUS-TOTAL		53 991,70	23 303,99	24 060,37	1 500,00	102 856,06
862	Mise à disposition de personnel	-				0,00
86	Contributions	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL CHARGES		53 991,70	23 303,99	24 060,37	1 500,00	102 856,06

Les équipements

4 Lieux



Le siège

- Des locaux adaptés avec plusieurs salles et extérieurs
- Des bureaux mais insuffisants



Le Pôle enfance Jeunesse

- Le Laep
- Le Rpe
- L'alsh



Le Jardin pédagogique l'Ortalet

- Lieu d'animation de l'EEDD
- Lieu d'événements culturels



La Friperie

Temps Libre a à disposition des locaux municipaux régulièrement pour ces activités.

Le matériel nécessaire

L'évolution des activités, de la taille de l'association et du projet social nous a imposé de nous équiper sur plusieurs aspects afin de répondre à nos besoins et ceux de nos partenaires. Ces équipements sont au service des actions de l'association ainsi qu'en prêt auprès des partenaires.



Transport

- Minibus



Vidéo / audio

- Caméra
- logiciel de montage
- Zoom enregistreur



Sono

- micros
- enceintes
- table de mixage...



Informatique

- Ordinateur
- Accessoires
- Smartphones
- Ecrans



Cuisine

- "Piano"
- Four / Plancha
- Réfrigérateur...



Musique

- Piano / Batterie / guitare
- ampli



Jardin

- Tondeuse
- Broyeuse "pro"
- Motoculteur



Pédagogique

- Matériel de camping
- Malles pédagogiques à thèmes
- Casque de réalité virtuelle

La communication autour du projet

Cette communication couvre plusieurs objectifs et demande plusieurs supports.

Une communication plurielle * et adaptée *

A chaque objectif, sa stratégie, sa temporalité et ses supports

1

Communiquer sur le Projet Social en interne



- S'assurer en interne que tout le monde ait pris connaissance du projet social.
- Expliciter le projet dans sa complexité et ses potentialités.

2

- Le mettre sur le site internet.
- Créer des visuels clairs et synthétiques.
- Créer des vidéos à destinations des habitants, partenaires et des communes.



Communiquer sur le projet en externe en le valorisant



3

Permettre aux habitants et partenaires de se l'approprier



- Organiser un événement permettant l'échange.
- Organiser de l'itinérance pour expliciter la démarche d'un centre social.

Prêts?



LE PROJET FAMILLE

La Circulaire n° 2012-013 du 20 juin 2012 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) précise qu'un agrément spécifique « famille » peut être intégré au projet d'animation globale du centre social. Il s'agit du projet d'actions Collectives familles ».

Les actions de Temps Libre sur le territoire sur les actions de parentalité en font un acteur repéré du public et des partenaires sur la thématique famille.

Les besoins repérés

Les besoins des familles ont été repérés grâce à différents outils : questionnaires, sondages, porteurs de parole ; et complétés par des observations de nos professionnels et des échanges avec les familles. Besoins et attentes exprimés par les familles :



Couper du quotidien

Les familles que nous accompagnons ressentent le besoin de « *couper de la routine quotidienne* » au travers d'activités partagées avec leurs enfants en dehors des horaires de travail.

Lieu de rencontre, d'échange et d'entraide

Ce besoin intensifié par la covid 19, a été largement exprimé par les familles du territoire. D'une part, car nous avons de nombreuses mères isolées sur le territoire. En effet, le taux

de familles avec enfant de moins de 3 ans dont les deux parents travaillent a baissé sur le territoire de 3.5%¹ . Ce qui a pour conséquence des enjeux financiers. D'autres part, car les familles ont eu du mal à trouver des personnes ressources lorsqu'elles rencontraient des difficultés.

« Je me suis sentie seule durant les premières semaines. Il y a une perte de solidarité familiale et amicale, on reçoit des cadeaux alors qu'on a besoin de temps. »

Parole de parent lors d'un porteur de parole

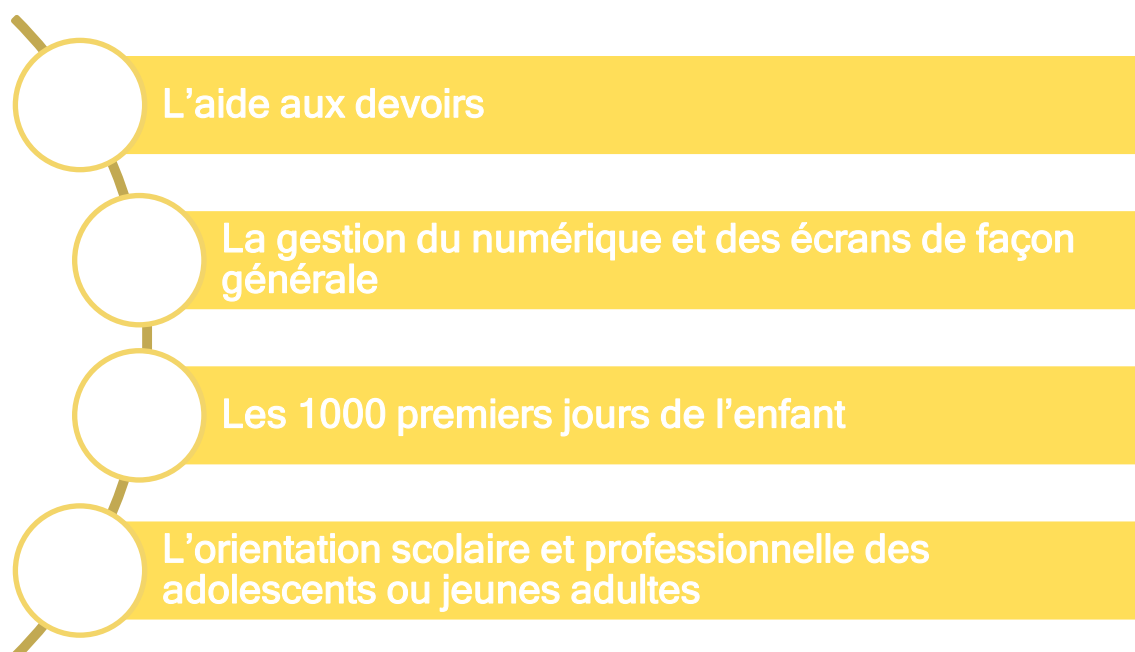
Les familles se sont montrées très favorables et impliquées dans les évènements conviviaux qui ont été fait pour et avec les familles et souhaitent que ce type d'évènement se reproduise plus régulièrement.

Besoin de soutien dans le rôle de parents

Les familles sont en demande d'activités à partager en famille sur des horaires atypiques. Elles sont également en demandent d'espaces de paroles et d'échanges entre pairs, sans jugement :

« J'ai beaucoup de questions, et besoin de pouvoir échanger avec d'autres parents dans une bulle sans jugement, animée par un professionnel. »

Nous avons repéré également des besoins de soutien à la parentalité sur :



¹ Données IMAJE CAF le 05/01/2022

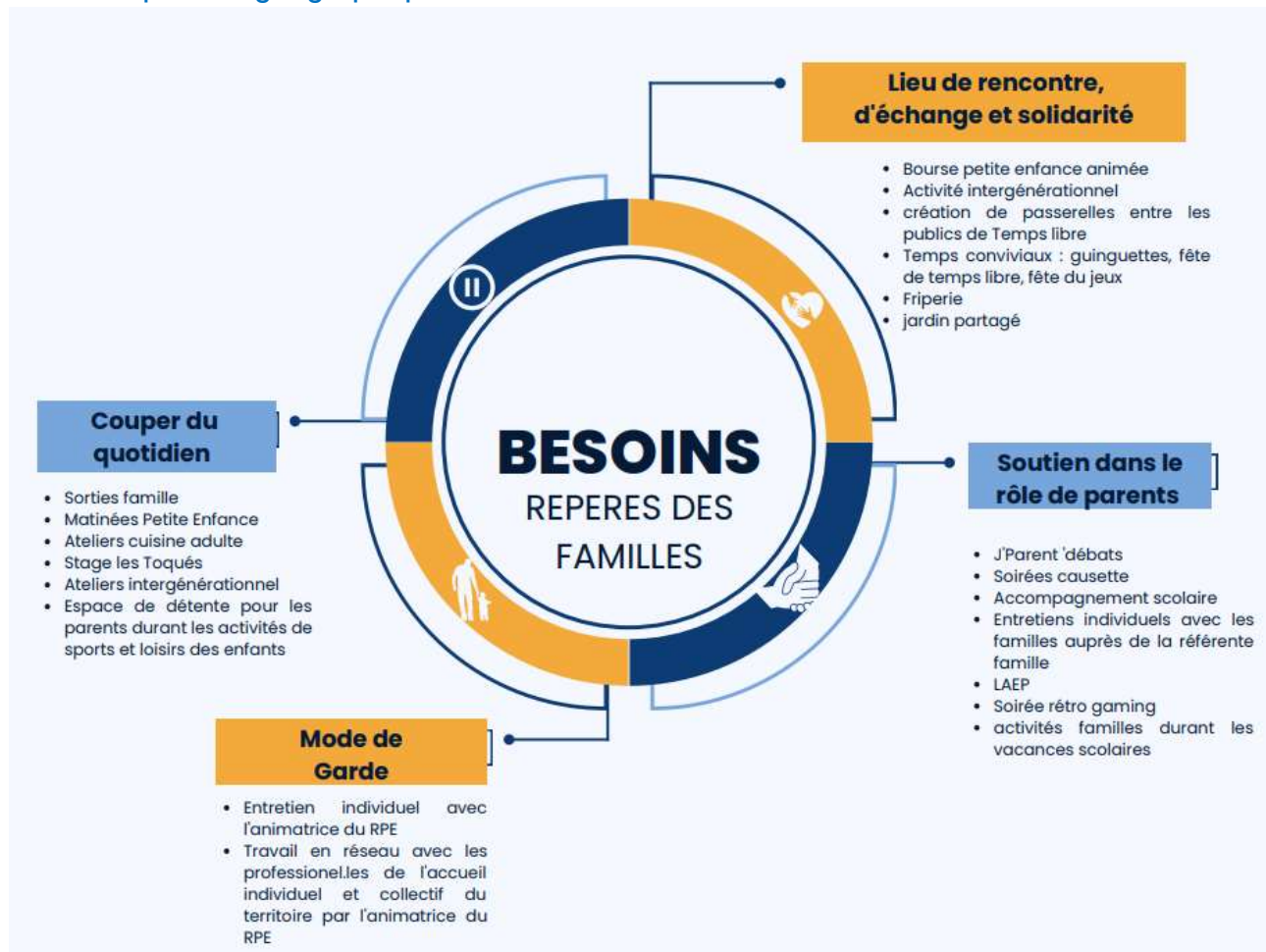
Besoin de mode de garde ponctuel

Les parents ont fait ressortir le besoin de modes de garde ponctuels sur le territoire qui leur permettraient de pouvoir être disponibles pour des rendez-vous (professionnel/santé), participer à des temps d'échanges, de débats et également afin de pouvoir « souffler » et prendre du temps pour soi.

« J'aimerais trouver un système d'entraide entre parents, pour la garde des enfants, comme cela se faisait avant entre voisins ou dans la famille. »

Parole de parent lors d'un porteur de parole

On observe sur le territoire, un éloignement familial qui ne permet pas aux familles de compter sur la solidarité familiale. Ce qui est souvent accompagné d'un isolement sur le territoire qu'il soit géographique et/ou social.



Les besoins et attentes des familles sont placés au cœur du projet famille et permettent de faire évoluer les axes et les actions. Les axes sont définis également dans l'attention de renforcer l'implication des familles et d'accompagner les initiatives d'habitants.

La nécessaire fonction transversale

La circulaire Cnaf de juin 2012 sur l'Animation de la vie sociale réaffirme la fonction de coordination à la fois sur l'équipement et le territoire du « projet famille ».

Au sein de l'équipement

Depuis plusieurs années, nous travaillons de plus en plus de façon transversale dans l'animation de nos actions. Nous avons su travailler la cohérence de notre projet dans les approches de parentalité, de participation des publics, de jeunesse, de petite enfance et de parentalité.

La référente famille sera chargée de coordonner le « projet famille » afin que chaque acteur de l'association s'inclue dans la visée socialisante et d'autonomie des parents. Il devra être en lien avec l'animatrice du Rpe, l'équipe de l'Alsh en plus de coordonner l'équipe du Clas et du Laep.

Sur le territoire

L'articulation du « projet famille » doit être facilitée dans les actions familles du territoire de



Leins Gardonnenque en cohérence avec les attentes des partenaires dont la Caf. Pour cela, la référente famille doit connaître les dispositifs, les orientations publiques et ses interlocuteurs. Elle aura pour mission la veille des évolutions sociologiques et réglementaires pour le public et les partenaires. Tout cela afin d'aider les parents à être acteurs de leurs projets.

Elle devra être une personne ressource

sur les questions de parentalité, être force de proposition sur des actions collectives, participer aux rencontres partenariales, voire en proposer.

La posture du référent famille

La référente famille a été recrutée avec le diplôme d'état de Conseiller en Economie Sociale et Familiale.

Cette fonction au sein d'un Centre Social nécessite des connaissances techniques et réglementaires, des savoir-faire et des savoir-être. Pour cela nous nous appuyons sur le document repère de la Cnaf « Les missions du référent famille ».

La référente famille doit avoir comme 1^{er} principe d'agir comme soutien à la parentalité. Elle est à l'écoute, sans jugement, et disponible pour soutenir les familles qui ont des besoins. Elle place le parent comme pierre angulaire de l'éducation des enfants. Son attitude lors des animations collectives est sécurisante pour les publics, elle doit amener les équipes qu'elle coordonne à avoir cette posture également.



Ensuite, elle doit mettre à profit les actions collectives pour repérer et identifier des besoins. Ce travail d'animation collective ne doit pas être une fin en soi. Il doit

permettre de tirer les fils d'un diagnostic constant afin d'être toujours au plus près des besoins des publics. Ces actions soutenantes sont aussi les « antennes » du professionnel qu'elle est.

Elle doit être capable d'accompagner les parents sur des démarches éducatives ou alors d'orienter vers le professionnel adéquat si nécessaire.

Enfin, la référente famille a pour posture de tendre vers le maximum de coconstruction sur l'ensemble de ces actions afin de permettre aux parents d'être acteurs dans leurs fonctions parentales et en tant que citoyen. Cela va se traduire de 3 façons différentes :

- Sur des actions avec un cadre fixé telles que le Laep ou le Clas, elle doit permettre aux familles de s'impliquer le plus possible. Les parents doivent pouvoir être entendus, faire des propositions, prendre en main des espaces (fête de fin d'année, sorties...).
- Sur des actions avec pas ou peu de cadre institutionnel, la référente famille peut se positionner en coconstructeur d'idées des parents. Par exemple, des familles avaient émis le souhait de faire des sorties en train. La coordinatrice les avait accompagnées dans l'organisation de celles-ci en se contentant de porter l'organisation administrative.
- La référente famille doit accompagner les familles à se mobiliser individuellement ou collectivement à terme sans elle. Cela peut se faire par les actions qu'elle anime ou simplement par ses conseils, idées et postures soutenantes. Par exemple, des parents se sont rencontrés au Laep et avec le temps ont souhaité monter un projet de week-end familles entre eux. La coordinatrice les a seulement encouragés. Il apparaît ici que les actions ont favorisé la rencontre et que la posture positive de la coordinatrice a déclenché les démarches autonomes des parents.

Les Moyens de la PS Acf

Les Ressources Humaines et l'organigramme

Le service Actions Collectives Famille est constitué d'une personne : Kiliane Grenier, titulaire du Diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale et Familiale. Elle est affectée à 72% de son temps sur l'ACF pour 2023. C'est un pourcentage qui doit augmenter entre 2024 et 2026 pour atteindre 1 Equivalent temps plein.

La référente famille bénéficie d'un bureau uniquement pour elle, à proximité de l'accueil et permet un espace de confidentialité.

Le budget

BUDGET PREVISIONNEL D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES	CHARGES	ACF	COMPTES	PRODUITS	ACF
60	Achats	8 943,00	70	Vente de produits finis prestataires	27 145,11
61	Services extérieurs				
62	Autres services extérieurs	4630,00			
63	Impôts et taxes	817,01			
64	Frais de personnel	22 769,10	74	Subventions d'exploitation	14818,00
65	Autres charges de gestion courante	4 312,00	75	Produits de gestion	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	492,00	78	Reprise sur provisions	
69	Impôt sur les bénéfices		79	Transfert de charges	
SOUS-TOTAL		41 963,11	SOUS-TOTAL		41 963,11
86	Contributions	0,00	87	Contrepartie des contributions	
TOTAL CHARGES		41 963,11	TOTAL PRODUITS		41 963,11

Les dépenses sont essentiellement les charges de personnel de la « référente famille ». Côté recettes, elles sont majoritairement couvertes par la « PS ACF » de la Caf du Gard. Le Conseil Départemental du Gard participe également au financement de ce service.

Axe : Accompagner les familles du territoire

	Accompagnement individuel des familles	Actions de parentalité	La petite enfance	Famille et territoire
Objectifs	Développer l'accompagnement individuel des familles pour aller vers des actions collectives adaptées	Soutenir la parentalité en plaçant le parent au centre de l'éducation	Animer en cohérence l'action éducative en direction de la petite enfance	Faciliter le maillage autour de la parentalité
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> Plus de familles accompagnées individuellement Plus de problématiques repérées 	<ul style="list-style-type: none"> Animation parents / enfants Espace de parole vers les parents Rencontre entre parents et professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination des professionnels Evénement petite enfance toute l'année Mode de garde pour chaque famille 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de contacts entre professionnels Actions communes Continuum d'intervention
Effets	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du soutien individuel Meilleur ciblage des problématiques 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des compétences parentales Sortir de l'isolement 	<ul style="list-style-type: none"> Transversalité et cohérence entre structures Dynamique éducative autour du jeune enfant 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure lisibilité pour les familles Amélioration du maillage du réseau Meilleure offre de "parentalité"
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des réponses collectives apportées. Famille mieux incluse dans le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des violences éducatives Amélioration du climat scolaire Prise de confiance dans leurs compétences parentales 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité éducative Attrait du territoire Diminution de l'échec scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la vie de famille Prise de confiance dans leurs compétences parentales



Dispositif clas
Atelier Parent - Enfant

Matinée Petite enfance
Comité des parents

Soirées débats
Sorties familles

Axe : Une dynamique socioculturelle

	Des activités pour tous	Actions Sénior	L'enfance Jeunesse	La culture
Objectifs	Favoriser l'accès à la culture	Favoriser une prise en compte de ce public	Dynamiser l'offre éducative sur le territoire	Dynamiser l'offre culturelle sur le territoire
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> Disciplines et âges différents Tarif plus accessible Réponse aux demandes 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres intergénérationnelles Des ateliers pour accompagner cette période la vie 	<ul style="list-style-type: none"> Accueils collectifs de qualité Montage de projets avec les enfants/jeunes Actions en lien avec l'éducation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> Offre culturelle en soirée et week-end Des acteurs locaux investis Plus d'interdisciplinarité
Effets	<ul style="list-style-type: none"> Accès plus facile à de la culture Moins de déplacement en dehors du territoire Plus de rencontre entre habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Sortir de l'isolement Meilleure santé Amélioration de l'utilité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure couverture des temps libres de l'enfant Meilleure cohérence éducative Plus d'autonomie du jeune 	<ul style="list-style-type: none"> Moins de déplacement en dehors du territoire Dynamique de la vie culturelle Des habitants porteurs d'initiatives
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité de vie Augmentation du niveau culturel Attrait du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Changement du regard sur cette population Plus d'engagement dans la vie sociale des seniors Préserver l'autonomie des seniors 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure inclusion des jeunes Amélioration du climat scolaire Augmentation de la capacité d'agir de l'enfant/jeune 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité de vie Augmentation du niveau culturel



Atelier
Jeu-discute

Label IJ
Séjours
Projets jeunes

Cours / Stages /
Ateliers
Festival de l'Ortalet

Axe : Accompagner le réseau et le territoire

	Des espaces de collaboration	La mise à disposition de moyens	Des actions en soutien	L'accompagnement aux associations
Objectifs	Favoriser la dynamique de réseau sur le territoire	Soutenir la vie socioculturelle notamment associative	Etre un équipement social utile au territoire	Faciliter la vie associative sur le territoire
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de commission et de comités Nouveaux projets collaboratifs 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de réunion/formation M à dispo de matériel M à dispo de personnel 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement de collectivités Aide aux projets de partenaires Participation aux instances diverses 	<ul style="list-style-type: none"> Aide à l'ingénierie de projet Création d'association Formations mutualisées
Effets	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur maillage partenarial Représentativité des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du partenariat Amélioration des réunions/formations Positionnement de St-Genies sur la "carte" 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des projets territoriaux Relais d'opinions et d'influence Fluidité du dialogue du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Développement du tissu associatif Amélioration de la structure associative
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la réponse socioculturelle aux habitants Augmentation de la capacité d'agir des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation du territoire Mécanisme de nouvelles actions 	<ul style="list-style-type: none"> Attrait du territoire Meilleure écoute des habitants Amélioration du dialogue 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du vivre ensemble Dynamisation de la vie locale



Prêt de locaux
Partenariat

Aide au projet
Petit déj
partenarial

Soirées débats
Mission accueil
Màd de
personnel

LES ACTIONS

Les actions de Temps Libre sont organisées autour de 4 pôles d'activités :

Pôle Artistique Culturel et Sportif

- Cours d'Occitan, de musique, d'arts plastiques, de théâtre, de gym et de danse
- Echange de savoirs
- Ateliers informatiques
- Stages d'arts plastiques
- Yoga
- Les randonnées familiales

Pôle famille

- Accompagnement scolaire du CP à la 3ème
- Atelier Sociolinguistique
- Sorties « En Famille »
- Ateliers pâtisserie
- Accueil individuel

Pôle Petite Enfance / Enfance et Jeunesse

- Lieu Accueil Enfant Parent
- Relais Petite Enfance
- Secteur Jeunes
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement
 - Accueil périscolaire
 - Accueil extrascolaire
 - Séjour l'été

Pôle Accueil

- Accueil des habitants
- Accueil du Point Info Ligue contre le Cancer
- Accueil ponctuel de partenaires
- Le jardin pédagogique « L'Ortalet »
- Les Frusques de Carole (friperie solidaire)

A cela il faut ajouter les activités ponctuelles telles que la participation à Octobre Rose, la bourse petite enfance, la participation au marché de Noël, le stage de cuisine « Les Toqués », la fête de l'association, la soirée théâtre des élèves, les concerts des groupes de musique et les ateliers à l'Ehpad.

Ci-dessous, nous proposons une liste non exhaustive des fiches actions de Temps Libre.

Orientation 1

En Famille

<p>Public visé :</p> <p>Toutes les familles du territoire ayant des enfants préférentiellement.</p>		<p>Périodicité :</p> <p>Toute l'année sur des actions ponctuelles ou sur de l'accueil individuel.</p>	
<p>Constat :</p> <p>Les familles sont à la recherche de sorties mais en famille. Certaines en situation de précarité ont aussi besoin d'une attention particulière sur l'aspect social et de la parentalité.</p> <p>Des familles monoparentales sont aussi isolées et ont besoin de faire des rencontres.</p>		<p>Objectif :</p> <p>Proposer des espaces bienveillants aux familles.</p> <p>Aider les parents à être acteurs de leurs projets et gagner en autonomie.</p> <p>Créer des situations de rencontre et d'entraide.</p>	
<p>Contenus / Actions engagées:</p> <p>Temps Libre organise plusieurs journées à destination des familles le week-end :</p> <p>Journée neige</p> <p>Journée Bourse Petite enfance et vente de plants au jardin</p> <p>Journée des familles au jardin en automne</p> <p>Proposer des soirées autour de la parentalité sur le territoire et pour le territoire de type conférence.</p> <p>Soirée jeux un samedi de décembre</p> <p>L'accueil d'accompagnement individuel par la référente famille</p> <p>Participation aux actions mutualisées des partenaires à destination des familles.</p>			
<p>Partenariat :</p> <p>Le Reaap</p> <p>La Msa</p> <p>Le Cms</p> <p>Ccas des communes</p>	<p>Participation des habitants :</p> <p>Actions organisées selon les besoins des habitants.</p> <p>Participation des habitants à l'organisation de certains événements.</p>	<p>Moyens nécessaires :</p> <p>Budget pour chaque action.</p> <p>Référente famille</p> <p>Les bénévoles</p> <p>Les locaux et matériel de Temps Libre</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <p>L'amélioration du lien social pour les familles du territoire afin de sortir l'isolement.</p> <p>Des propositions d'animation accessibles à tous sur des horaires atypiques (week-end, soirée).</p> <p>Une meilleure coordination des actions parentalité sur le territoire.</p> <p>Une possibilité d'accueil individuel pour des problématiques de parentalité.</p>			
<p>Evaluation</p>			
<p>Critères :</p> <p>Nbre d'actions réalisées sur des horaires atypiques</p> <p>Nbre de familles accueillies individuellement</p> <p>Nbre de familles satisfaites des journées/soirées</p>		<p>Indicateurs et seuils :</p> <p>Au moins 10 sur l'année</p> <p>20 familles accueillies sur la 1^{ère} année</p> <p>70% des familles satisfaites</p>	

Orientation 1

Animer la petite enfance

<p>Public visé :</p> <p>Les familles avec des enfants de 0 à 6 ans de Leins Gardonnenque.</p> <p>Les professionnels de la petite enfance.</p>		<p>Périodicité :</p> <p>Tout au long de l'année</p>	
<p>Constat :</p> <p>Ce territoire connaît une poussée démographique avec des besoins de mode de garde pour les enfants de - de 6 ans. Ce territoire a besoin d'une porte d'entrée de la petite enfance.</p>		<p>Objectif :</p> <p>Proposer une « porte d'entrée » de la petite enfance.</p> <p>Animer et coordonner des projets de petite enfance et de parentalité.</p> <p>Proposer des modes de garde alternatifs.</p>	
<p>Contenus / Actions engagées:</p> <p>Gestion du Relais Petite enfance.</p> <p>Animer la fonction de guichet unique pour les modes de garde.</p> <p>Gestion d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent 2 à 3 matinées par semaine.</p> <p>Proposer des formations pour les assistants maternels du territoire.</p> <p>Animer des matinées de la petite enfance ouvertes à tous.</p> <p>Animer des temps festifs au sein du Laep tout au long de l'année.</p>			
<p>Partenariat :</p> <p>Smlg, la Caf, le CD, le Cms et la Pmi</p> <p>Les autres Eaje</p> <p>Les autres secteurs de Temps Libre (jardin, Alsh...)</p> <p>La ludothèque</p>	<p>Participation des habitants :</p> <p>Possibilité d'expression sur chacune des actions</p> <p>Présence de représentants des habitants aux copils</p> <p>Co-animation des événements par des « Assmat » du territoire</p>	<p>Moyens nécessaires :</p> <p>Budget pour chaque action.</p> <p>Référente famille et animatrice du Rpe</p> <p>Les partenaires</p> <p>Des locaux et matériel du Smlg et des communes</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <p>Bon pourcentage de participation à chacune des actions de la part des enfants, des parents et des professionnels.</p> <p>Plus de projets entre structures de la petite enfance.</p> <p>Possibilité pour chaque famille d'avoir le mode de garde qui lui convient.</p> <p>Améliorer la qualité de l'accueil globalement des enfants sur le territoire.</p>			
<p>Evaluation</p>			
<p>Critères :</p> <p>Projets entre structures</p> <p>Formation des professionnels de la PE</p> <p>Taux de participation aux événements</p>		<p>Indicateurs et seuils :</p> <p>Au moins 5 par an</p> <p>Au moins 50% des agents formés par an</p> <p>Au moins 70% de remplissage des actions</p>	

Orientation 2

Les soirées de l'Ortalet

<p>Public visé :</p> <p>Les habitants du territoire de Leins Gardonnenque et Gardonnenque plutôt adultes et en famille.</p>		<p>Périodicité :</p> <p>De mai à septembre, 1 à 2 vendredis par mois de 18h30 à 22h30.</p>	
<p>Constat :</p> <p>Les habitants ont exprimé l'envie de sorties culturelles à proximité. Le jardin est un lieu inhabituel mais très convivial pour ce type d'événement. Les guinguettes peuvent être un vecteur de rassemblements des différentes populations du territoire.</p>		<p>Objectif :</p> <p>Créer un lieu culturel pour des artistes locaux sur la période estivale.</p> <p>Favoriser le lien social à travers la culture.</p> <p>Amener à découvrir un lieu dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable.</p>	
<p>Contenus / Actions engagées:</p> <p>Organiser 5 « concerts » guinguettes gratuits avec une restauration et buvette proposées.</p> <p>1 soirée chant occitan par la section « Occitan » de Temps Libre</p> <p>Plusieurs soirées « Bœuf » pour les musiciens du territoire.</p> <p>Un comité de programmation est organisé et géré par le responsable du jardin.</p>			
<p>Partenariat :</p> <p>Hôpitaux d'Uzès (propriétaire du jardin)</p> <p>Commune de Saint-Geniès</p>		<p>Participation des habitants :</p> <p>Actions organisées selon les besoins et demandes habitants.</p> <p>Actions menées par des bénévoles</p>	
		<p>Moyens nécessaires :</p> <p>Budget pour chaque action.</p> <p>Directeur</p> <p>Les bénévoles</p> <p>Les locaux et matériel de Temps Libre</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <p>Une dynamique de production culturelle chez les habitants notamment chez les jeunes.</p> <p>Des rencontres entre habitants donc une amélioration du lien social. La possibilité de découvrir de nouveaux univers artistiques, de désacraliser certains contenus culturels.</p>			
<p>Evaluation</p>			
<p>Critères :</p> <p>Nbre de soirées mises en place</p> <p>Nbre de passages sur le jardin</p> <p>Nbre d'artistes locaux ayant participé</p> <p>Nbre d'habitants ayant participé à l'organisation</p> <p>Nbre de villages ayant eu des participants</p>		<p>Indicateurs et seuils :</p> <p>Au moins 6</p> <p>Plus 600</p> <p>Plus de 4</p> <p>Plus de 12</p> <p>Au moins 8</p>	

Orientation 2

Un secteur jeune « Hors les murs »

<p>Public visé :</p> <p>Les jeunes de 11 à 17 ans et de 18 à 25 ans de tout le territoire Leins Gardonnenque Gardonnenque et les partenaires jeunesses.</p>		<p>Périodicité :</p> <p>Projet pluriannuel.</p>	
<p>Constat :</p> <p>Les jeunes du territoire sont un public qualifié certaines fois d'« invisible ». Ils ont des problématiques autour des réseaux sociaux. Il faut aller vers eux pour les mettre dans une dynamique de projet.</p> <p>Temps Libre a besoin de conduire une action transversale sur le public jeune de l'association.</p>		<p>Objectif :</p> <p>Proposer des animations « hors les murs ».</p> <p>Réaliser des actions éducatives dans les collèges du secteur.</p> <p>Être présent sur les réseaux sociaux et faire de la prévention.</p> <p>Accompagner les jeunes dans des projets culturels ou de mobilité.</p>	
<p>Contenus / Actions engagées:</p> <p>Avoir un animateur promeneur du net sur le territoire.</p> <p>Encadrer des mesures de responsabilisation au sein des collèges du secteur et de la formation « gestion de conflit entre pairs »</p> <p>Accompagner des jeunes pour participer à l'appel à projets jeunes.</p> <p>Conduire des actions de prévention vers les adolescents et leurs parents notamment toutes les conduites à risques.</p> <p>Participer aux réunions partenariales sur la jeunesse.</p> <p>Proposer une animation autour des espaces d'expression des adolescents (CMJ).</p> <p>Proposer la mise en place d'un comité de pilotage de la jeunesse.</p>			
<p>Partenariat :</p> <p>La Maison des Ados L'espace jeunes La Caf, la Msa, le CD et l'état Les mairies</p>	<p>Participation des habitants :</p> <p>Actions organisées selon les besoins des adolescents.</p> <p>Les projets doivent être, tout ou partie, conduits par les jeunes.</p>	<p>Moyens nécessaires :</p> <p>Budget pour chaque action.</p> <p>Animateur jeunes</p> <p>Les partenaires</p> <p>Les locaux et matériel de Temps Libre</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <p>Moins de problématiques autour des réseaux sociaux</p> <p>Basculer d'une logique de consommation des animations à une logique d'appropriation</p> <p>Plus de participation de nouveaux jeunes invisibles jusqu'à présent</p>			
<p>Evaluation</p>			
<p>Critères :</p> <p>Nbre de jeunes touchés</p> <p>Nbre de nouvelles actions proposées</p> <p>Nbre de partenariats mis en place</p> <p>Nbre de projets gérés par les jeunes</p>		<p>Indicateurs et seuils :</p> <p>Au moins 100</p> <p>Au moins 3 par an</p> <p>Au moins 6 par an</p> <p>Au moins 2 par an</p>	

Orientation 3

Les petits déj du réseau

<p>Public visé :</p> <p>Les professionnels ou non du travail social, de l'enfance et de la jeunesse du territoire. Des partenaires extraterritoriaux.</p>		<p>Périodicité :</p> <p>Toute l'année, une rencontre entre chaque période de vacances scolaires.</p>	
<p>Constat :</p> <p>Le diagnostic fait ressortir un besoin de rencontre entre travailleurs sociaux au-delà des échanges formels par mail ou téléphone. Il y a l'envie de se connaître et de se reconnaître.</p>		<p>Objectif :</p> <p>Améliorer la communication entre professionnels et entre structures Favoriser la rencontre et l'interconnaissance. Améliorer l'automatisme du travail en réseau.</p>	
<p>Contenus / Actions engagées:</p> <p>Temps Libre proposera l'organisation de rencontres conviviales et ritualisées. Le temps du petit déj semble être le plus facilitant pour les participants. Ces rencontres n'auront pas un ordre du jour de travail précis. Il s'agira de se rencontrer sur un lieu « tournant » afin que chacun puisse évoquer son actualité et la partager. Il s'agit d'un outil de communication et de lisibilité qui s'ajoutera aux canaux d'usages tels que les mails et le téléphone. Cela doit être le moment aussi d'échanger sur les problématiques sociales.</p>			
<p>Partenariat :</p> <p>Smlg Cms et Ccas du territoire Espace jeunes Associations locales</p>	<p>Participation des habitants :</p> <p>Présence de représentants des habitants</p>	<p>Moyens nécessaires :</p> <p>Directeur et Référente famille Les partenaires Des locaux et matériel des partenaires</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <p>Meilleure lisibilité du travail social Amélioration du parcours inter structures pour un usager Moins d'actions en doublons et plus de partenariats Amélioration de l'image du travail de « l'autre » Meilleure coordination du parcours de l'usager</p>			
<p>Evaluation</p>			
<p>Critères :</p> <p>Nbre de rencontres Nbre de partenaires sur l'année Taux de présences aux rencontres Nbre d'actions issues de ces rencontres Amélioration de l'interconnaissance entre structures</p>		<p>Indicateurs et seuils :</p> <p>Au moins 4 par an Au moins 6 80% de présence Au moins 2 1 professionnel sur 2 connaît mieux les autres structures (questionnaire)</p>	

Orientation 3

Le soutien aux acteurs locaux

<p>Public visé :</p> <p>Toutes les structures du territoire (collectivités, associatives...). Tous les habitants du territoire.</p>		<p>Périodicité :</p> <p>Toute l'année.</p>	
<p>Constat :</p> <p>Les acteurs locaux manquent régulièrement de soutiens techniques, logistiques ou autres. Il y a beaucoup d'initiatives locales mais à la recherche d'aides et de conseils.</p>		<p>Objectif :</p> <p>Être identifié comme soutien aux initiatives locales. Soutenir techniquement des initiatives. Proposer de l'accompagnement sur de la conduite de projet. Valoriser l'image du territoire à l'extérieur</p>	
<p>Contenus / Actions engagées:</p> <p>Temps Libre, grâce à ses locaux, accueille régulièrement des acteurs locaux pour de la mise à disposition de salles et de matériel. Cela se fait pour des réunions et des formations. Nous sommes disponibles pour accompagner des initiatives locales sur lesquelles nous sommes « compétents ». Par exemple, plusieurs communes nous ont sollicité pour l'organisation de jardins partagés. Nous pouvons aussi réaliser des missions d'animation ponctuelles en soutien aux collectivités ou pour les établissements scolaires. Elles font l'objet de convention spécifiques. Enfin, Temps Libre devra s'engager dans des instances partenariales locales ou hors territoire pour être un relais d'information ascendant et descendant.</p>			
<p>Partenariat :</p> <p>Collectivités locales Cms et Ccas, Petr Caf / Mda / Udaf</p>	<p>Participation des habitants :</p> <p>Présence de représentants des habitants Action partiellement animée par les bénévoles</p>	<p>Moyens nécessaires :</p> <p>Directeur et élus Les partenaires</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <p>Amélioration du partenariat local. Un territoire dynamique avec l'émergence de nouvelles actions et de nouveaux acteurs. Un territoire plus attractif avec une image valorisée. Temps Libre intégrée dans de nombreuses initiatives locales ou non.</p>			
<p>Evaluation</p>			
<p>Critères :</p> <p>Nbre de mise à disposition de locaux Nbre d'actions soutenues/accompagnées Nbre d'instances auxquelles participe l'asso Reconnaissance de Temps Libre</p>		<p>Indicateurs et seuils :</p> <p>Au moins 5 par an Au moins 2 par an Au moins 3 par an Au moins 4 sollicitations extérieures par an</p>	

Orientation 3

La friperie solidaire sociale et écologique

<p>Public visé :</p> <p>Les habitants du territoire de Leins Gardonnenque et Gardonnenque plutôt adultes et en famille.</p>		<p>Périodicité :</p> <p>Toute l'année les mardis et jeudis, le 1^{er} samedi matin du mois et quelques samedis ou nocturnes en itinérance.</p>	
<p>Constat :</p> <p>L'industrie du textile porte de lourdes responsabilités environnementales. Les habitants recherchent à limiter leurs déplacements sur Nîmes/Alès. Ainsi qu'acquérir des vêtements moins chers. Des habitants souhaitent porter ce projet.</p>		<p>Objectif :</p> <p>Donner une seconde vie aux vêtements. Permettre à des habitants de porter une action d'utilité sociale forte. Créer un lieu d'animation sociale.</p>	
<p>Contenus / Actions engagées:</p> <p>Temps Libre avait le projet d'ouvrir une friperie depuis plusieurs années. C'est chose faite en 2022 avec l'aide des Fonds Leader européens. Cette action est entièrement portée par des bénévoles (une quinzaine). Ce lieu attire des habitants de tout le territoire pour donner et/ou acheter.</p> <p>Ce projet est conçu de façon intergénérationnelle, le logo a été conçu par les collégiens. La friperie se donne comme objectif d'animer le territoire en créant des journées de vente en itinérance en lien avec d'autres partenaires (Marché nocturne à La Rouvière, Journée Octobre Rose...).</p>			
<p>Partenariat :</p> <p>Collectivités locales Cms et Ccas, Petr Caf / Mda / Udaf</p>	<p>Participation des habitants :</p> <p>Présence de représentants des habitants Action animée par les bénévoles</p>	<p>Moyens nécessaires :</p> <p>Bénévoles Les partenaires Des locaux et matériel Budget</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <p>Amélioration du partenariat local. Un territoire dynamique avec l'émergence de nouvelles actions et de nouveaux acteurs. Un territoire plus attractif avec une image valorisée. Temps Libre intégrée dans de nombreuses initiatives locales ou non.</p>			
<p>Evaluation</p>			
<p>Critères :</p> <p>Nbre de bénévoles investies Nbre d'actions soutenues/accompagnées Reconnaissance de Temps Libre</p>		<p>Indicateurs et seuils :</p> <p>Au moins 15 par an Au moins 4 par an Au moins 4 sollicitations extérieures par an</p>	

LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION

L'évaluation est une fonction autant indispensable que complexe à mettre en œuvre dans une démarche de projet social. Elle nécessite d'être pensée en amont.

L'évaluation sera permanente

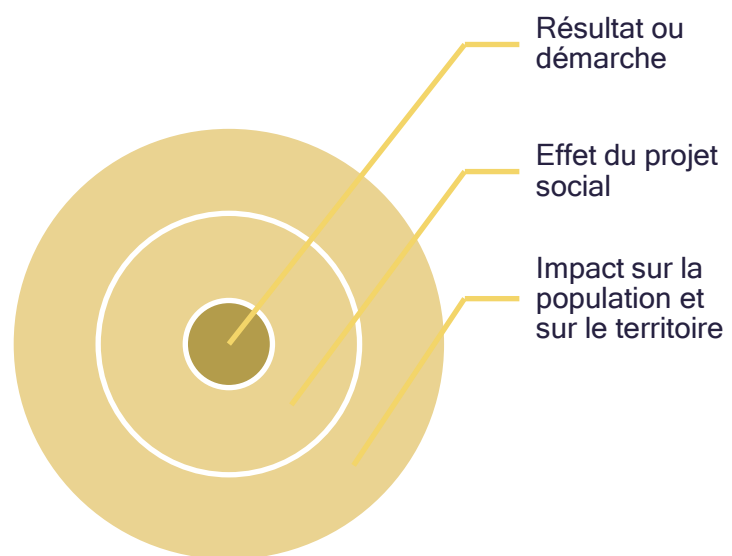
Le projet social ne sera pas évalué uniquement à la fin des 3 ans de convention. Un rendez-vous annuel sera pris avec les services de la Caf ainsi qu'une évaluation intermédiaire au milieu de la convention sera réalisée.

Enfin, le dispositif d'évaluation d'un projet social doit avoir pour objet :

Résultats = changements produits directement par l'action

Effets = incidences directes et indirectes de l'action, c'est l'interaction entre l'action et l'environnement du projet.

Impact = changement significatif et durable à la suite de l'action.



Les équipes de professionnels de Temps Libre ont préparé des outils de recueil des données pouvant évaluer non pas que les actions mais aussi les effets et les impacts du projet.

La gouvernance du centre social



Habitants
34.2%

DONNÉES 1

Les membres du CA sont réparties de la manière suivante.

Les habitants sont au nombre de 13.

Les élus ont 17 soit un par commune couverte par le territoire.

Les membres de droit sont 2 (Caf et Conseil Départemental).

Les membres associés sont 6 dont 1 salarié.

DONNÉES 2

Seulement 42% des membres sont d'ores et déjà nommés.



DONNÉES 3

60% des voix délibératives sont portées par les habitants afin qu'ils soient décisionnaires dans la gouvernance du centre social.



4 RÉUNIONS DU CA /AN
4 RÉUNIONS DU BUREAU
1 A.G.O.


1 bureau 6 membres

Éléments de communication

ASSOCIATION TEMPS LIBRE
Une association locale d'animation sociale

Des cours toute l'année

Initiation Parcours
12 - 17 ans
mardi 03 Mai

COURS DE HIP HOP A TEMPS LIBRE
A PARTIR DE 7 ANS

MERCREDIS ST-GENIÉS

Infos sur www.temps-libre.org
04 66 63 14 36

- 1 site
- 3 pages facebook (+ de 1000 abonnés)
- 3 comptes Instagram
- 1 Lettre électronique (+ de 2000 destinataires)
- Affiches et flyers



UNE CHARTE GRAPHIQUE ET UNE COMMISSION COMMUNICATION

Le glossaire

Acega : Association de Conseil en Gestion Aux Associations

AGO : Assemblée Générale Ordinaire

Alsh : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Atl : Association Temps Libre

Caf : Caisse d'Allocations Familiales

Ccas : Centre Communal d'Actions Sociales

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

Clas : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

Cms : Centre Médico-social

Cnaf : Caisse Nationale d'Allocations Familiales

Codes : Comité Départemental d'Education à la Santé

Csp : Catégorie Socio-Professionnelle

Ctg : Convention Territoriale Globale

Ddcs : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Desjeps : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports

DeCesf : Diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Eaje : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

Eclat : Education, de la Culture, des Loisirs, et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires.

Eedd : Education à l'environnement et au Développement Durable

Ehpad : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Ej : Espace Jeunes

Fdva : Fonds Départemental de la Vie Associative

Fonjep : Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire

Laep : Lieu d'Accueil Enfant Parent

Msa : Mutualité Sociale Agricole

Opc : Opérateur de Compétences

Pedt : Projet Educatif de territoire

PS ACF : Prestation de Service Animation Collectives Familiales

PS AGC : Prestation de service Animation Globale de Coordination

Psal : Prestation de Service d'Animation Locale

Pij : Point Information Jeunesse

Rpe : Relais Petite Enfance

Reaap : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

RLH30 : Relais Loisirs Handicap 30

Smlg : Syndicat Mixte de Leins Gardonnenque

